56 — n° département

LE FAOUET — commune

au bourg — adresse ou lieu-dit

PONTIVY — arrondissement

LE FAOUET — canton

EGLISE PAROISSIALE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION — dénomination et titre de l'œuvre

33 04 — matricule

Repérage

Carte I.G.N. échelle : 1/50 000° feuille : PLOUAY Lambert : 1 X 16610 Y 05300

Cadastre année : 1827 section : G2 parcelle : 932

année : section : parcelle :

Propriétaire : Commune du Faouet

Destination actuelle :

Protection M.H. Clocher, porche et ossuaire - Inscrit - 6 juin 1933

État de conservation :

Dossier établi le : 16 août 1965 par G. LEFORT, D. MOIREZ

revu le : 8 avril 1969 par C. et P. BOISSE, J. CADIOU

07 0 80

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUËT
EGLISE PAROISSIALE
N.D. de l'ASSOMPTION

# H I S T O R I Q U E

## I. EDIFICE(S) ANTERIEUR (S) :

De même que pour les autres édifices religieux de la commune, et notamment la chapelle Saint-Fiacre, l'on est gêné, pour retracer l'histoire de l'édifice, par la pauvreté de la documentation avant le XIXº siècle.

Dans l'état actuel des recherches, la mention la plus ancienne que l'on ait de l'église du Faouët est en 1519 à l'occasion d'une fondation de chapellenie faite par Jeanne Thomas, veuve de Guillaume Kergadou, fondation pour laquelle elle prévoit deux prêtres qui diront chacun une messe par semaine; pour cette fondation, elle paiera 12 livres au chapitre de Cornouaille (1).

Mais le portail occidental et la présence de gisants qu'il est possible d'identifier comme Perronnelle de Boutteville et Bertrand de Trongoff vivants au début du XV^e siècle (2) témoignent de l'existence d'un édifice antérieur à l'édifice actuel, résultat de campagnes des XVI^e et XVIII^e siècles, et de la reconstruction intervenue après l'incendie de 1917.

## II. CONTEXTE HISTORIQUE :

L'on connaît assez mal les circonstances historiques qui furent celles de la construction puis des reconstructions et des restaurations successives de l'édifice avant le XIX^e et le XX^e siècle.

---

(1) A.D. Finistère, 2. G. 40, chapellenies à la présentation ou à la collation du chapitre : Le Faouët (1519-1532). La fondation en question, du 14 Janvier 1519, nous renseigne sur les noms des prêtres : Johan (nes) Gardien et Alanus Poulaen. Un autre texte, du 24 septembre 1532, concernant le même sujet, précise que la chapellenie est devenue vacante par la mort de Jean Gardien. Alain Poulaen est alors recteur.

(2) Voir DM 1 à DM 3.

LE FAOUËT
EGLISE PAROISSIALE
N.D. DE L'ASSOMPTION

Du point de vue administratif, l'église paroissiale du Faouët releva, jusqu'à la Révolution, de l'évêché de Quimper. Ce n'est qu'à la suite du Concordat que la paroisse dépendit de l'évêché de Vannes (1). La nomination était à l'ordinaire(2) et les textes de I5I9 et I532 témoignent du processus selon lequel un particulier, en l'occurence la veuve Kergadou, devait faire agréer par le Chapitre de Cornouaille la présentation d'un ou de plusieurs chapelains.

En ce qui concerne les droits honorifiques seigneuriaux, ils revenaient en premier lieu aux Barons du Faouët : Nicolas-François du Fresnay les déclare dans l'aveu de I682 (Annexe 1) et en I738, lors de la prise de possession de la seigneurie par M. de Maupeou, tous les droits et insignes de prééminence du Baron du Faouët sont énumérés (Annexe 2). Lors de la visite de l'église, on relève dans la maîtresse vitre, au chanceau et sur les murs, les écussons des Goulaine (3) et des Du Fresnay; on inspecte également les tombes et les accoudoirs. Les Le Rousseau, seigneurs du Diarnelez eurent également leurs marques honorifiques "en vertu de lettres royaux de I5I6 et d'un acte de I540"; un arrêt du Parlement intervint en I687 à propos du règlement de ces droits entre les Barons du Faouët et la famille Le Rousseau (4).

A la mort de M. de Maupeou, en I739, la seigneurie passa aux d'Argouges de Rannes qui eurent qualité pour prétendre aux insignes honorifiques dans l'église paroissiale.

Des Boutteville, le seul souvenir actuellement conservé est celui des gisants déjà mentionnés. Blanchard suppose que Perronnelle de Boutteville, avant d'être l'épouse de Bertrand de Trongoff, fut mariée à Jean de Boutteville (5).

---

(1) - LE MENE, Histoire des paroisses.... Tome I, p. 232.

(2) - OGEE, Dictionnaire .... t. I, p. 479.

(3) - Seigneurs du Faouët entre I559 et I644.

(4) - JUGE (C.[1]), Notes sur le Diarnelez...., p. 89

(5) - Blanchard, Lettres et mandements de Jean V...., tome V, p. 43

LE FAOUËT
EGLISE PAROISSIALE
N.D. de l'ASSOMPTION

Une marque tangible des bienfaits des Du Fresnay, seigneurs du Faouët, subsiste actuellement encore; la cloche datée 1681, commandée probablement lors du mariage de Nicolas-François du Fresnay et de Jacquette-Marie Guégant de Kerbiquet (1).

L'incendie de 1917 a fait disparaître des témoignages importants des droits honorifiques seigneuriaux, ne serait-ce que ceux des vitraux, et les textes antérieurs à cet accident, bien moins développés que ceux touchant les chapelles Sainte-Barbe et Saint-Fiacre ne nous fournissent aucune indication.

## III. CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Aucune date précise, à l'exception de celles qui surmontent le portail occidental et la porte Nord du collatéral Nord, ne nous renseigne sur les différentes étapes de la construction. Celles-ci ne sont décelables que par l'analyse architecturale (2).

Seules nous sont connues en définitive, par des inscriptions et des textes, les dates relatives aux campagnes les plus récentes :

- Les dates de 1642 sur le linteau de la porte Nord du collatéral et sur le deuxième pilier Nord de la nef témoignent de travaux ayant affecté le collatéral Nord.

- La date de 1743, sur le fronton du portail occidental, rappelle la réfection de ce portail, sans qu'il soit possible d'en déterminer la nature exacte.

---

(1) - cf. DM 8 et Seq.

(2) - voir les conclusions archéologiques.

LE FAOUËT
EGLISE PAROISSIALE
N.D. de l'ASSOMPTION

- Entre I829 et I832 on procède à l'adjonction d'une "aile" Nord, identique à celle du Sud, selon le devis de LEBLANC en date du 12 Février I829 (1). Le paiement des travaux intervint dans les années suivantes (2); il s'agit, après comparaison des Cadastres de I827 et de l'état actuel, du bras Sud du transept.

- En I852, l'ancienne sacristie tombait en ruines; une nouvelle sacristie fut construite, selon les plans de Marsille (3).

IV. DEGRADATIONS, RESTAURATIONS, RECONSTRUCTIONS, CHANGEMENTS D'AFFECTATION :

1°) Touchant l'édifice lui-même :

- en I870 : réfection du lambris (A. Paroissiales, cahier de comptes);

- s.d. (vers I872 : grosse réparation à la tour (ibid.);

(1) - A.D. Morbihan, série O.

(2) - cf. A. Municipales, délib. du C.M. 28 Juin I832.

(3) - A.D. Morbihan, série O. Le devis du I2 Avril manque. cf. également A. Municipales, délib. du C.M. du 31 octobre I852.

LE FAOUËT
EGLISE PAROISSIALE
N.D. de l'ASSOMPTION

- I872 : un crédit additionnel est voté pour le reliquaire et le repiquage de l'église; le "vitrail du reliquaire" (il faut sans doute comprendre le vitrail proche du) est fait et posé par Le Leuxhe (ibid.);

- I878 : réparations à la sacristie (ibid.);

- I879 : construction d'un portail à l'église (ibid.). (Il s'agit probablement de l'un des trois portails d'accès à l'ancien cimetière);

- I898 : un extrait des comptes de fabrique mentionne les dépenses engagées pour les deux sacristies : refaire un toit, deux planchers, établir une communication entre les deux sacristies. (cf. A.D. Morbihan, série 0);

[- I899 : un crédit de I00 Fr. est voté pour des réparations dont la nature n'est pas précisée (A. Mun., délib. du Cons. Mun. du 24 Décembre I899)];

- I900 : dans un extrait de délibération du conseil de Fabrique en date du 7 Janvier I900 un projet de peinture décorative des murs du choeur est inclus au programme des travaux confiés à Lemoine. Ces travaux ont dû être exécutés comme en témoigne une lettre du Conseil de Fabrique au Préfet, en date du 5 Mars I900 (A.D. Morbihan, série 0).

- Période I9I2-I9I4 :

- prise en charge, par le Conseil Municipal, de la réparation de la partie supérieure du clocher et de la toiture (délib. du 7 Juillet I9I2);

LE FAOUËT
EGLISE PAROISSIALE
N.D. de l'ASSOMPTION

- devis de l'agent-voyer s'élevant à 1450 Fr. (mentionné dans une délib. Cons. Mun. du 1er Septembre 1912);

- le 1er décembre 1912, réception définitive des travaux exécutés par Leymarie (A.D. Morbihan, série 0);

- décompte des travaux exécutés par Leymarie (délib. Cons. Mun. 25 Mai 1913);

- approbation du projet de réparation d'une cloche fêlée et, de nouveau, de la toiture (délib. Cons. Mun., 8 Février 1914).

-De 1926 à 1928, GROS TRAVAUX CONSECUTIFS A L'INDENDIE DU 26 JUILLET 1917

- bilan des destructions de l'incendie du 26 Juillet : destruction du plafond et de la couverture de tout l'édificie, du mobilier; projet de couverture provisoire, mais pénurie de fonds (délib. Cons. Mun., 26 Août 1917; lettre de M. MARCEL du 4 Août 1917, aux A. Mon. Hist.);

- sur demande de RAMONATXO, architecte ordinaire des Monuments Historiques à Pontivy, formulée le 8 Août 1917, il est décidé d'affecter provisoirement les halles au service du culte (A. Mon. Hist.);

- le 30 Août 1917, un devis estimatif est établi par le même, en vue de poser une couverture provisoire sur l'édificie; les travaux sont adjugés à Dréan (A.D. Morbihan, série 0, et A. Mun., délib. du 9 Septembre 1917);

- un projet de reconstruction et d'agrandissement (~~sic~~) de l'église est établi le 4 Janvier 1924 par GUILLAUME, architecte à Lorient. Ce devis est accompagné de trois plans dont deux sont reproduits dans ce dossier (cf. Repros. C.R.I.B. 68.56.01 V et 68.56.02 V). Le devis prévoit la destruction du maî-

tre-autel, le relèvement de la corniche existante, la réfection des parements extérieurs en pierre de taille, des trois faces du chevet et des contreforts, aux extrémités des bas-côtés, sur les contreforts adjacents, des contreforts de la sacristie, la réfection du haut du mur du bas-côté, du porche, la surélévation des bras du transept, la remise en place du fenestrage des deux grandes croisées du choeur avec leur armature. Les travaux de plâtrerie comprennent la réfection des voûtes en briques creuses de 0, 04 m. d'épaisseur pour panneaux de voûtes d'ogives, sur l'ensemble de l'édifice.

Ces travaux furent adjugés à Lépinard le I4 Octobre I926; le cahier des charges avait été établi le 9 du même mois (I).

En I927, les derniers travaux et notamment la couverture, dirigés par l'architecte Guillaume, sont en voie d'achèvement (2).

En I928 un marché pour la plâtrerie des voûtes est passé avec l'entreprise BITON et ANCELIN, de NANTES (A.D. Morbihan, série O et A. Mun., délib. du 26 Fév. I928);

En I929 on règle les honoraires dûs à l'architecte pour la surveillance des travaux (delib. Cons. Mun. 30 Mai I930).

En I936-I937, réparations au clocher :

Le projet de réparation est établi par BRUN architecte des Monuments Historiques, le II Mars I936. Un marché de gré à gré est passé avec l'entreprise PINTOUX l'année suivante (3).

En I95I une remise en état du clocher est nécessaire; il avait été endom-

(I) - A.D. Morbihan, série O.

(2) - Ibid., lettre de l'architecte au Préfet, du 9 Novembre I927, et A. Mun., délib. du IO Juillet I927.

(3) - cf. A. Mun., délib. des 26 Février, 22 Novembre I936 et du 29 Août I937; cf. également A. Mon. Hist., mention du devis de Brun : le devis lui-même manque.

magé par la foudre. En même temps, on installe une sonnerie électrique. Les travaux sont terminés en I953, date à laquelle on règle les honoraires dûs à l'architecte Legrand (I).

2°) Dégradations, restaurations, ... etc., touchant le mobilier :

- [ I869 : réparation d'un calice (provenance non localisée). cf. A.P., cahier de comptes ] .

- avant I900 : il est fait allusion, dans une délibération du conseil de fabrique du 7 Janvier I900, à des travaux exécutés précédemment par Lemoine.
Sont en projet :
- la restauration des deux retables en bois du transept (peinture, dorure, sculpture);
- la dorure du maître-autel;
- la restauration du grand retable en pierre (sculpture et peinture)(2).

En I900, l'état des finances de la fabrique permet d'envisager la commande d'un maître-autel et d'une table de communion, appelés à compléter un ancien et très beau retable en pierre du XVII$^{e}$ siècle. Le I5 Mai I900 un arrêté préfectoral entérine la décision du Conseil Général du 26 Avril I900 : une subvention de I000 Fr. est accordée pour aider à payer les travaux. Ce projet fut bien réalisé comme en témoigne une carte-postale ancienne antérieure à l'incendie (3).

---

(I) - A. Mun., délib. du Cons. Mun., 9 Déc. I95I et 26 Janv. I953; A.D. Ille-et-Vilaine, Fonds Des Bouillons, 7 Fe 57 ; coupures de presse du 30 Octobre I95I et de Novembre I952.

(2) - A.D. Morbihan, série O.

(3) - Ibid. lettre du Conseil de Fabrique au Préfet, 5 Mars I900. (La carte-postale est reproduite dans ce dossier et porte le n° 68.56.52I V.).

LE FAOUËT
EGLISE PAROISSIALE
N.D. de l'ASSOMPTION

En I9I7, destruction du mobilier dans l'incendie du 26 juillet. Parmi les objets brûlés : le retable en pierre, du XVII$^{e}$ siècle, la chaire à prêcher, du XVIII$^{e}$ siècle, tous deux classés(I). Ces deux importantes pièces de mobilier nous sont connues par la carte-postale déjà citée. Autant que l'on peut en juger d'après ce document, les panneaux de la chaire à prêcher n'étaient pas sans évoquer, par leur décor, les confessionnaux de St Hernin datés de I790 (2). En ce qui concerne le retable du maître-autel, il est intéressant d'en retracer le souvenir d'une manière aussi précise que possible et nous lui avons consacré une notice particulière (3).

A ce bilan il faut ajouter d'autres pièces qui ont moins retenu l'attention car elles n'étaient pas classées : les deux retables en bois, du transept, qui avaient été restaurés vers I900 (cf. supra), les vitraux, qui ont sans doute emporté avec eux des témoignages héraldiques intéressants et, enfin, les statues, notamment celles qui ornaient autrefois le revers du mur Ouest (cf. repro. 68.56.476 V).

En I922 le Conseil Municipal contribua à l'achat d'une nouvelle chaire à prêcher (délib. du 28 Mai).

3°) Dégradations, restaurations, .. etc, touchant les abords de l'église

- en I870-I87I : restauration (?) de la croix du cimetière (A.P., cahier de comptes);
- de I853 à I867, problème du transfert du cimetière, définitivement réglé en I867 (4).
- en I883, vote d'un crédit de I50 Fr. pour détruire le mur du vieux cimetière et établir à la place un talus (delib. Cons. Mun. I2 Août I883).

(I) - A. Mon. Hist., lettre de M. Marcel, du 4 Août I9I7.
(2) - Canton de Carhaix, Finistère.
(3) - cf. DM. II à DM I7.
(4) - A. Mun., délib. des 27 Juin I853, 7 Mai I854, ... I858, I4 Juillet I86I, 24 Septembre I865, I9 Mai I867. Le procès-verbal de réception définitive des travaux du sieur Robert pour la construction du nouveau cimetière (A.D. Morbihan, Série O) est daté du I6 Août I867.

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUET

EGLISE PAROISSIALE

NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION

## I- SITUATION ET PLAN D'ENSEMBLE

L'église est située hors du noyau principal de l'aglomération, constitué par la grande place carrée où sont construites les Halles. Elle est décentrée vers le Sud Est, au milieu d'un noyau secondaire d'habitations ( cf cadastre ancien).

L'ancien placître, jadis occupé par le cimetière a été remodelé. Les murs d'enceinte, partiellement conservés, ont été modifiés en 1867 lors du transfert du cimetière ou en 1883 lorsque le conseil municipal en vota la destruction et le remplacement par un talus.

Il subsiste trois des anciens accès : portails entre deux piles carrées, l'un au Sud Ouest, ouvrant sur une ruelle qui longe l'église sur sa face Ouest, un autre au Nord Ouest, sur le même alignement, le dernier au Nord Est. Le transfert du cimetière a permis d'aménager une ruelle entre ces deux derniers portails qui longe l'église sur sa face Nord.

A l'Ouest, à proximité de l'ossuaire, l'ancienne enceinte a conservé un échalier auprès duquel se trouvait une pierre de publication encore visible en 1947 ( Cf Roger Grand. op. cit. p. 251 - et croquis p. 252- Cf. reproduction).

L'accès principal est au Sud, en bordure de la route de Plouray. (escaliers modernes à deux volées symétriques).

Le placître, planté d'arbres, comporte au Sud le Monument aux Morts, un calvaire moderne et à l'aisselle Est du porche un tombeau de granit ( cf. sous dossier).

## II- PLAN - COUPES - ELEVATIONS INTERIEURES -

### I - PLAN

Nef de huit travées, doublée sur toute sa longueur de deux bas-côtés et prolongée par un petit choeur à trois pans, peu saillant.

Des bras de transept s'ouvrent symétriquement au Nord et au Sud, au droit des cinquième et sixième travées; ils comportent une travée droite et se terminent par trois pans coupés.

07.56.057 0000.000 33.04.0I.00 00I

L E F A O U E T

EGLISE PAROISSIALE

NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION

Clocher porche plaqué en hors oeuvre contre la façade occidentale. Dans l'angle Sud Ouest est pratiquée une cage d'escalier circulaire.

Un ossuaire, de plan rectangulaire, est intégré à la construction au Sud Ouest, à l'aisselle de la façade Ouest et du clocher porche. Sa façade principale s'aligne sur la façade Sud et à l'Ouest il s'appuie sur le contrefort du clocher porche.

Un petit porche est construit en hors oeuvre sur la façade Sud, au droit de la deuxième travée.

Le parti symétrique s'accentue par l'adjonction de deux sacristies de plan rectangulaire aux angles Nord Est et Sud Est. Leurs murs Est sont en léger ressaut sur le chevet.

Deux petits porches sont construits entre ces sacristies et les bras du transept.

- dimensions de l'édifice :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur totale hors oeuvre | : | 46,40 m. |
| Longueur dans oeuvre | : | 42 m. |
| Largeur du vaisseau - hors oeuvre - | : | I4,30 m. |
| - dans oeuvre - | : | I2,50 m. |

Largeur à l'emplacement des croisillons - dans oeuvre - : 26,30 m.

2 - COUPES

La nef, les bas-côtés et les bras du transept sont couverts de voûtes sur croisées d'ogives. Ce sont des voûtes en briques modernes, dont les nervures retombent sur des culots moulurés. Les clés sont à la même hauteur dans la nef et dans les bras du transept. Les voûtes des bas-côtés de la nef, plus basses, reposent sur des demi croisées d'ogives. Les bas-côtés doublant le choeur sont voûtés d'arêtes.

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUET

EGLISE PAROISSIALE

NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION

## 3 - ELEVATIONS INTERIEURES

Vaisseau central aveugle, bordé au Nord et au Sud de huit grandes arcades reposant sur des piles. Les premières et dernières piles sont engagées dans les murs Ouest et Est.

Grandes arcades en arc brisé, à double rouleau et nervures pénétrantes. Les rouleaux sont chanfreinés sur chaque face.

Les huit premières piles sont alternativement octogonales et rondes, à bases moulurées à l'Ouest d'un tore, à l'Est en doucine.

Les trois dernières piles qui correspondent aux piles du choeur sont de section rectangulaire et accostées à l'Ouest et à l'Est de colonnettes engagées qui reçoivent le rouleau interne des arcs sur des chapiteaux moulurés de deux tores.

Les septièmes piles au Nord et au Sud qui correspondent à l'entrée du choeur sont plus larges et flanquées de pilastres sur leurs faces donnant sur le choeur. Les chapiteaux des pilastres sont sculptés d'écus ( armes des Boutteville) et accostés de volutes.

Bas-côtés.

Elévations symétriques au Nord et au Sud.

Les bas-côtés de la nef sont ouverts d'une porte en anse de panier au droit de la deuxième travée et de trois fenêtres en arc brisé.

Les bas-côtés du choeur sont chacun ouverts de deux portes donnant dans les sacristies et les petits porches latéraux au Nord et au Sud, et d'une fenêtre en arc brisé chanfreiné à l'Est.

Transept

Elévations symétriques - Travée droite aveugle -. Les pans latéraux des parties polygonales sont ouverts de grandes baies en plein cintre à ébrasements biais.

Choeur ouvert sur les deux pans biais de grandes fenêtres en arc brisé chanfreiné, à réseau moderne ( cf. Elévations Extérieures ).

L E F A O U E T

EGLISE PAROISSIALE

NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION

Face Ouest

Grand portail ouvrant sur le clocher porche, en arc brisé, mouluré de deux tores qui retombent en colonnettes sur les piédroits. Les chapiteaux se composent d'un tailloir rectangulaire et d'une corbeille à pans biais. Les corbeilles sont sculptées sur la face Ouest d'une tête humaine, d'une couronne à fleur de lys et de motifs végétaux. Les colonnettes retombent directement, sans bases, sur le soubassement des piédroits.

Au Sud, porte rectangulaire ouvrant sur l'ossuaire.

III - CLOCHER-PORCHE

Clocher porche de plan carré sur toute la hauteur, comportant rez-de-chaussée, deux étages et une chambre de cloches aménagée dans le comble.

Il est contrebuté aux angles Nord Ouest et Sud Ouest par deux contreforts en équerre et épaulé par les murs Ouest épaissis dans l'axe des grandes arcades.

Cage d'escalier pratiquée dans le mur épaissi à l'angle Sud Ouest. Elle abrite un escalier à vis de granit, à marches portant noyau, sur la hauteur du rez-de-chaussée et du premier étage. Une échelle permet ensuite l'accès du dernier étage aux combles.

Les planchers sont portés par des solives. Ils sont modernes et leurs niveaux actuels ne correspondent plus à l'état originel. ( Surélévation du plancher du deuxième étage que la cage d'escalier n'atteint plus désormais : raccord par quelques marches de bois ).

Rez-de-chaussée.

Mur Ouest : Grande porte en plein cintre à ébrasement évasé, flanquée d'un bénitier de granit encastré dont la niche est frappée d'une coquille.

Mur Sud : Porte d'accès à la cage d'escalier précédée de quelques degrés.

Mur Est : Portail d'accès à l'église. Même modénature que sur la face Est. ( Cf Elévations Intérieures).

L E F A O U E T

EGLISE PAROISSIALE

NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION

Premier Etage

Deux ouvertures étroites et très ébrasées donnant sur la nef et sur la charpente de l'ossuaire.

Deuxième Etage

Ouvert sur chaque face de baies décentrées - arc en plein cintre à intrados trilobé - Profonds ébrasements biais.

L'ouverture de la face Est est aujourd'hui dans oeuvre du fait du relèvement du niveau de la toiture. Son appui détruit, elle sert d'accès étroit aux combles de l'église.

IV- ELEVATIONS EXTERIEURES

I - FACADE OUEST

composée du clocher porche et du mur Ouest de l'ossuaire en appentis sur la façade Sud.

Le clocher porche est contrebuté dans l'angle Nord-Ouest par deux contreforts à large base se terminant en glacis. Porte monumentale accostée de pilastres sur stylobates . Chapiteaux moulurés en talon.

Architrave composée d'une frise nue à dés épistyles renflés. Corniche moulurée. Fronton en plein-cintre.

Dans le tympan, une date I743. Accostant les rampants deux pots à feu enrubannés qui semblent des réemplois.

Porte en anse de panier. Claveaux appareillés en crossettes. Clé à décoration striée et concave.

Au-dessus, console à large corniche supportant une petite piéta.

Légérement décentrée au-dessous de la corniche plate du clocher, fenêtre en plein cintre à intrados trilobé que l'on retrouve sur chaque face du clocher.

L E F A O U E T

EGLISE PAROISSIALE

NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION

Les angles du clocher , qui apparaissent au-dessus des contreforts Nord-Ouest et Sud-Ouest, similaires, sont harpés.

Toiture du clocher à quatre pans et six niveaux, les trois premiers constituant une série de brisis interrompus, en aplomb les uns au-dessus des autres. Les deux brisis supérieurs sont ouverts de petites lucarnes triangulaires couvertes de deux versants. Le dernier brisis se prolonge par un terrasson. L'étranglement forme la base d'un petit clocheton au premier niveau constitué d'un brisis surmonté d'un petit dôme caréné à quatre pans sommé d'une croix.

Le mur Ouest de l'ossuaire qui part au niveau du contrefort Sud-Ouest est aveugle.

2- FACADE SUD

Contre le mur Sud du clocher, en appentis, un ossuaire.

Mur Sud de l'ossuaire

ouvert d'un cadre à ébrasement évasé dans lequel s'inscrivent autour d'une porte en anse de panier deux séries de petites arcades superposées; l'une, au niveau de la porte et du fronton nu qui la surmonte est composée de deux groupes de trois arcades en plein-cintre, tréflées. Elles sont obturées à l'exception de l'arcade centrale qui est vitrée; l'autre, dans la partie supérieure du cadre, se compose de dix arcades en plein-cintre dont neuf sont obturées. Celle qui se trouve au-dessus de la porte est vitrée.

Mur gouttereau de la nef

Base moulurée semblable à celle de l'ossuaire. Le mur s'ouvre avant le porche d'une fenêtre en arc brisé à ébrasement biais. Réseau moderne composé de deux lancettes en arc brisé.

Porche

Porche bas couvert d'une toiture à deux versants pénétrant la toiture principale un peu au dessus du niveau de l'égoût.

Contrebuté par deux contreforts aux angles Sud-Ouest et Sud-Est.

Pignon triangulaire, rampants à crochets et fleuron au faîte. Porte extérieure en plein cintre à archivolte en accolade à choux et fleurons. L'arc mouluré retombe sur des colonnettes engagées sur les piédroits.

L E F A O U E T

EGLISE PAROISSIALE

NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION

Un larmier court à mi-hauteur sur les murs.

L'ensemble a été très restauré, voire reconstruit, à la suite de l'incendie de 1917, sauf peut-être la porte intérieure d'accès à l'église. Porte en arc brisé, accostée de pilastres prismatiques dont les petits chapiteaux sont sculptés d'un décor végétal; amortissement de ces pilastres par des pinacles prismatiques montant à la hauteur du fleuron de l'archivolte. Les piédroits sont accostés d'une petite colonne à chapiteau qui se prolonge en moulure dans l'ébrasement de l'arc. Archivolte à feuilles de choux et fleuron. Bancs contre les murs Nord et Sud.

Mur gouttereau de la nef ( du porche au bras Sud du transept)

ouvert de deux fenêtres en arc brisé; réseau à deux lancettes tréflées et deux mouchettes ( fenêtre Ouest), à deux lancettes tréflées et grand soufflet trêflé ( fenêtre Est).

Croisillon sud du transept

polygonal; surélévation moderne ( cf. rupture horizontale dans l'appareil). Ouvert sur ses côtés sud-ouest et sud-est de deux fenêtres semblables à trois lancettes à redents et deux mouchettes. Ecu martelé sur la face Sud.

Du transept au choeur

Petit porche resséré entre le croisillon sud et la sacristie (moderne). Porte extérieure à colonnes engagées, archivolte moulurée surmontée d'une accolade à choux et fleuron.

3- LE CHOEUR

Contrebuté par des contreforts biais à double étagement, ouvert sur ses faces sud-est et nord-est de deux grandes baies à quatre lancettes et à remplage moderne de style flamboyant.

Les bas-côtés sont ouverts à l'Est d'une fenêtre en arc brisé et ébrasement biais. Réseau moderne : deux lancettes en arc brisé.

Au nord et au sud, le choeur est flanqué de deux petits bâtiments servant de sacristies, ouverts sur leurs faces Nord et Sud de deux baies rectangulaires jumelées.

LE FAOUET

EGLISE PAROISSIALE

NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION

4 - FACADE NORD

De réfection moderne dans l'ensemble.

Croisillon polygonal avec réfection moderne de l'appareil dans la partie supérieure. (Cf. rupture horizontale dans l'appareil).

Les ouvertures sont symétriques de celles de la façade Sud. Les modénatures et réseaux des fenêtres semblables.

V - PARTIES HAUTES

Toit à deux versants prolongé par trois croupes à l'Est sur le vaisseau principal. Toit à deux versants prolongé par trois croupes au Nord et au Sud sur le vaisseau transversal. Recoupement des deux vaisseaux à la même hauteur. Couverture d'ardoises.

Le clocher, que l'incendie de 1917 a épargné ( cf. reproductions photographiques) conserve sa charpente ancienne, quoique très restaurée et renforcée par des pièces plus récentes. Couverture d'ardoises.

Partie inférieure de la charpente du clocher.

La charpente, construite sur plan carré, comporte trois niveaux correspondant aux brisis et terrasson. Elle est portée à chaque niveau par des jambes de force au nombre de deux sur chaque face et une à chaque angle. Aux deux premiers niveaux, les jambes de forces Ouest et Est sont porteuses d'entraits aux niveaux correspondant aux lignes de bris. Ces entraits sont reliés par des entretoises aux jambes de force Nord et Sud. Au troisième niveau, la pente des jambes de force s'atténue pour soutenir le terrasson. Les jambes de force soutiennent deux entraits plus courts qui, réunis par des entretoises, forment l'armature porteuse de la charpente du dôme caréné de la partie supérieure. Cette armature est également portée par des poteaux verticaux qui réunissent les entraits. Les quatre poteaux sont étrésillonnés entre eux et avec les jambes de force par des aisseliers et des jambettes.

Les pièces sont assemblées par tenons et mortaises et chevillées de bois.

L E F A O U E T

EGLISE PAROISSIALE

NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION

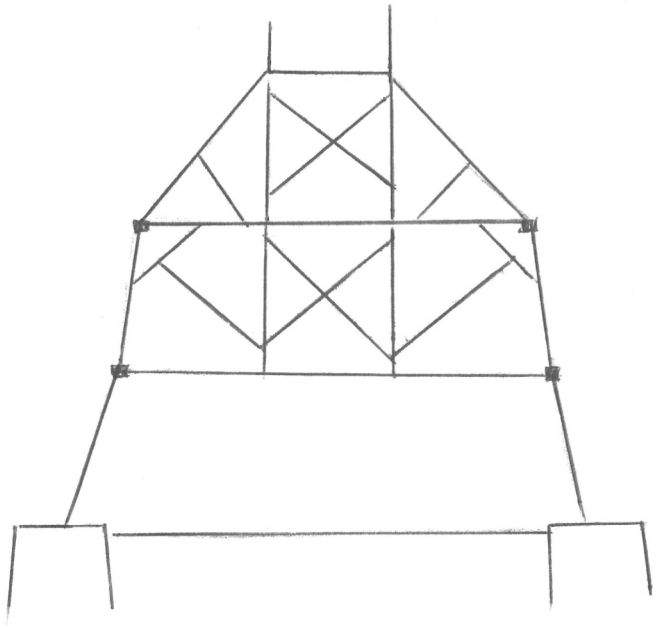

Schéma

Coupe Ouest Est suivant une des deux lignes de jambes de force.

La charpente du dôme supérieur est inaccessible

VI - MATERIAUX

Appareillage de granit, souvent caché par un platras régulier là où il apparaît.

VII- EDIFICES COMPARABLES

Porche daté de 1702 fort semblable au [illegible] Diarnelez ( Nord-Ouest de la commune).

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUËT
EGLISE PAROISSIALE
N.D. DE L'ASSOMPTION

CONCLUSIONS ARCHEOLOGIQUES

Edifice très composite, fréquemment remanié, très marqué aujourd'hui par la dernière restauration du XX$^{e}$ siècle, postérieure à l'incendie de 1917, qui a accentué le parti de symétrie déjà choisi aux XVIII$^{e}$ et XIX$^{e}$ siècles et modifié de nombreux éléments anciens.

Bien qu'imprécises dans leur datation, les différentes étapes de la construction se distinguent.

Du premier édifice ne subsiste que le portail Ouest contre lequel est plaqué le clocher-porche. Ses gros tores, ses chapiteaux rectangulaires sans moulures, l'absence de base des colonnettes le font dater de la fin du XIV$^{e}$ ou du XV$^{e}$ siècle. Il est comparable à celui de la chapelle Notre-Dame des Fleurs en Plouay daté 1450 ou 1460. La tour-porche a été plaquée contre la façade occidentale, à l'image des constructions analogues de Saint-Trémeur de Carhaix (1529-1535) et Saint-Pierre de Plouguer sans toutefois reprendre les thèmes du décor. Elle serait alors contemporaine de la nef dans laquelle on retrouve tous les caractères de l'architecture de la fin du XV$^{e}$ et du début du XVI$^{e}$ siècle: développement en hauteur des grandes-arcades atteignant le faîte des murs du vaisseau central, types de supports et d'arcs, retombées par pénétration.

Au XVI$^{e}$ siècle, l'édifice avait donc un plan vraisemblablement rectangulaire à trois vaisseaux de six travées; le vaisseau central se terminait par une abside à trois pans, dont les pans latéraux étaient ajourés de deux grandes fenêtres en arc brisé à réseau flamboyant remontés actuellement dans les pans latéraux du choeur. La sacristie était accolée au pan Est du choeur, elle se distingue à peine sur la carte postale de l'église incendiée(cliché 68.56.522 V). Cet édifice comportait un petit porche au droit de la deuxième travée. On ne connait pas la date de construction du bras Sud du transept, il semble se rattacher au milieu du XVII$^{e}$ siècle (par comparaison avec l'église paroissiale de Plouray).

Au XVII$^{e}$ (?) -si l'on tient compte de la forme et de la modénature de la porte- appartient l'ossuaire venu se greffer à l' Ouest du collatéral Sud.

LE FAOUËT
EGLISE PAROISSIALE
N.D. DE L'ASSOMPTION

En I743, seul le décor de la porte extérieure de la tour-porche est modifié. Le dôme à quatre pans carénés, à plusieurs brisis interrompus, porté par un important ouvrage de charpente, exemple assez exceptionnel dans la région mais dont les modèles sont nombreux en Haute-Bretagne, date sans doute de cette campagne achevée aux environs de I743.

A ce clocher-porche était accotée sur le flanc Sud une tourelle rectangulaire couverte d'une toiture à deux versants et croupe pénétrant la toiture du dôme (cf. Lithographie de Taylor Nodier; cliché 65.56.I035 Z). Son affectation n'est pas définie car il existe déjà une cage d'escalier pratiquée à l'angle Sud-Ouest du clocher-porche. Cette tourelle a disparu à la fin du XIX$^{e}$ siècle.

XIX $^{e}$ Siècle

Entre I829 et I832, construction du bras Nord à l'identique du bras Sud (cf. historique).

XX$^{e}$ Siècle

L'église est reprise et agrandie après l'incendie de I9I7 qui causa l'effrondement total de la toiture (cf. cartes postales anciennes représentant l'édifice sinistré et le projet d'agrandissement de I924).

Reprise totale de la partie Est.

Allongement de deux travées et création d'un nouveau choeur doublé de bas-côtés, flanqué au Nord et au Sud de deux sacristies symétriques - deux petits porches sont aménagés symétriquement entre les bras du transept et les sacristies.

Le choeur reprend le plan polygonal de l'ancien ainsi que l'élévation : deux fenêtres en arc brisé ouvertes dans les pans biais, au réseau identique à celui des fenêtes anciennes.

LE FAOUËT
EGLISE PAROISSIALE
N.D. DE L'ASSOMPTION

Les supports sont différents de ceux de la nef : de plan rectangulaire, accostés de colonnettes qui reprennent le modèle de celle qui existait contre la dernière pile Est de l'ancien édifice.

Reprise au sommet des murs gouttereaux de la nef. Surélévation des murs des bras du transept(cf. rupture horizontale dans l'appareil). Nouvelle toiture plus haute que l'ancienne mais qui ne comporte pas le décrochement de faîtage que prévoyait le projet.

Toutes les parties de l'édifice sont voûtées de briques creuses.

07.56.057 0000.000 33.04.0I.00 000I

LE FAOUET
EGLISE PAROISSIALE
N.D. de l'ASSOMPTION

DOCUMENTATION

# I. SOURCES

## Iº) SOURCES MANUSCRITES

### A. MONUMENTS HISTORIQUES, PARIS :

- Lettre de M. MARCEL, du 4 Août I9I7, informant que l'église paroissiale, édifice non classé, a été détruite par un incendie en Juillet I9I7.

- Rapport de RAMONATXO, architecte ordinaire de M. H. à Pontivy, en date du 8 août I9I7, et demandant l'affectation provisoire aux cérémonies du culte, des vieilles halles.
(L'autorisation est accordée par lettre du I7 Octobre I9I7).

- Projet de réparation du clocher par BRUN (II Mars I936); il est approuvé le 6 Avril I936 (le devis manque).

### A.D. MORBIHAN :

- Série B :

B. 2344 : acte de prise de possession des terres et seigneuries du Faouët, de Barrégan, Melan (sic) et Kerlen, par messire René-Théophile de Maupeou, marquis de Sablonnière, colonel du régiment de Bigorre et inspecteur général d'infanterie (I738).

- Fichier archéologique, I942.

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUET
EGLISE PAROISSIALE
N.D. de l'ASSOMPTION

- Notes et correspondance de MM. Thomas-Lacroix et De La Martinière, archivistes :

  - note relative aux gisants qui se trouvaient autrefois sur un socle à l'extérieur de l'église;

  - en 1922, échange de correspondance entre De La Martinière et le Ministère des Beaux-Arts au sujet du transfert de ces statues à l'intérieur de l'église.

- Notes de DU HALGOUET (dactylographiées) : donnent des hypothèses de datation, une identification partielle des gisants.

- Série O, travaux communaux (à partir de 1808) :

  - Devis de LEBLANC, du 12 Février 1829, relatif à l'agrandissement de l'église par le Nord;

  - 25 Avril 1852, délibération du Conseil de fabrique votant les fonds nécessaires à la construction d'une nouvelle sacristie selon les plans de l'architecte MARSILLE (le devis du 12 Avril manque);

  - lettre du Préfet au sous-Préfet en date du 24 Juillet 1852 approuvant les plans et les devis et demandant à connaître les ressources financières de la commune;

  - procès-verbal de réception définitive des travaux du Sieur ROBERT pour la construction du nouveau cimetière (16 Août 1867);

LE FAOUET
EGLISE PAROISSIALE
N.D. de l'ASSOMPTION

- compte de fabrique (1898) faisant mention des dépenses engagées pour refaire le toit et les planchers des deux sacristies et établir une communication entre elles;

- extrait de délibération du Conseil de fabrique du 7 Janvier 1900 (il y est fait allusion à des travaux antérieurs exécutés par Lemoine; les projets de restauration concernent les deux retables en bois et le retable de pierre, et la peinture des murs du choeur);

- lettre du Conseil de fabrique au Préfet, en date du 5 Mars 1900, précisant que les fonds disponibles, plus importants que prévu, ont permis l'exécution d'un maître-autel et d'une table de communion;

- arrêté préfectoral en date du 15 Mai 1900, entérinant la décision du Conseil Général du 26 Avril 1900 et accordant une subvention de 1.000 Fr. pour les travaux complémentaires;

- procès-verbal de réception définitive des travaux de restauration du clocher dont Leymarie était adjudicataire (1er Décembre 1912);

- Dossier relatif à la reconstruction de l'église après l'incendie du 26 Juillet 1917 :

- Devis estimatif pour la couverture provisoire de l'édifice, dressé par Ramonatxo, en date du 30 Août 1917; adjudication des travaux à Dréan;

- Projet d'agrandissement de l'église; devis estimatif de l'architecte Guillaume, de Lorient, accompagné de 3 plans (cf. infra, documents de référence), le tout daté du 4 Janvier 1924;

LE FAOUET
EGLISE PAROISSIALE
N.D. de l'ASSOMPTION

- démarches successives du curé et du maire en vue d'obtenir une subvention du Conseil Général (période I924-I926);

- cahier des charges, en date du 9 Octobre I926;

- procès-verbal d'adjudication au profit de Lepinard (I4 Octobre I926);

- lettre de l'architecte au Préfet, en date du 9 Novembre I927 annonçant que les travaux intérieurs peuvent être commencés;

- projet pour la plâtrerie et les voûtes (I928).

A.D. FINISTERE :

- Série G :

2.G. 40 : chapellenies à la collation ou à la présentation du chapître; Le Faouët I5I9-I532 : fondation d'une chapellenie par Jeanne Thomas veuve de Guillaume Kergadou, en date du I4 Janvier I5I9; présentation d'un nouveau chapelain par la même, à la suite du décès de l'un des deux précédents nommés, en date du 24 Septembre I532.

A.D. LOIRE-ATLANTIQUE :

- Série B :

B. I435 : Sénéchaussée de Gourin; papier terrier (I678-I683), f° I5I : déclaration fournie par Nicolas Du Fresnay, chevalier, baron du Faouët (publiée par la Comtesse Du Laz).

07.56.057 0000.000 33.04.0I.00 000I

LE FAOUET
EGLISE PAROISSIALE
N.D. de l'ASSOMPTION

A.D. ILLE-ET-VILAINE :

- Série F :

7 Fe 57, Fonds Des Bouillons : coupures de presse, articles divers, documents de références (cf. infra). Parmi les coupures de presse :
Ouest-France, 30 Octobre I95I (clocher foudroyé); .. Novembre I952 (travaux de restauration en cours).

A. PAROISSIALES DU FAOUET :

- Cahier de comptes (I869-I884) :

- I869 (réparation d'un calice, non localisé);
- I870 (réfection du lambris);
- I870-I87I (croix de cimetière);
- s.d. (I872 ?) : grosse réparation à la tour;
- I872 (ossuaire);
- I876 (réparations locatives; porte);
- I878 (sacristie);
- I879 (portail).

A. MUNICIPALES DU FAOUET :

Délibérations du Conseil Municipal en dates des :

- 28 Juin I832 (critique du budget de la fabrique, qui est obéré par la construction d'une "aile" à l'église);
- 3I Octobre I832 (sacristie en ruines);

07.56.057 0000.000 33.04.0I.00 000I

LE FAOUET
EGLISE PAROISSIALE
N.D. de l'ASSOMPTION

- période I853-I865: problème de la translation du cimetière (cf. délib. des 27 Juin I853, 7 Mai I854, ... I858, I4 Juillet I86I, 24 septembre I865, I9 Mai I867);
- I2 Août I883 (mur du vieux cimetière);
- 24 Décembre I899 (crédit de I00 Fr. pour des réparations à l'église);
- 7 Juillet I9I2 ( réparation du clocher et de la toiture);
- Ier Septembre I9I2 (mention d'un devis de l'agent-voyer);
- 25 Mai I9I3 (décompte des travaux exécutés par Leymarie);
- 8 Février I9I4 (cloche; toiture);
- 26 Août I9I7 (récit des dégâts causés par l'incendie du 26 Juillet précédent; projet de couverture provisoire);
- 9 Septembre I9I7 (travaux confiés à Dréan);
- 29 Décembre I920 (parmi les dépenses à prévoir, celles d'un autel et d'une chaire à prêcher et le rétablissement du faîtage et du vitrage des fenêtres);
- 28 Mai I922 (chaire à prêcher);
- I0 Juillet I927 (les travaux sont bien avancés; on peut envisager la couverture);
- 26 Février I928 (voûtement);
- 30 Mai I929 (règlement des honoraires de l'architecte);

LE FAOUET
EGLISE PAROISSIALE
N.D. de l'ASSOMPTION

- 26 Février I936 (mention du devis des travaux à exécuter au clocher);
- 22 Novembre I936 (répartition des participations départementale et communale);
- 29 Août I937 (marché conclu avec l'entrepreneur Pintoux);
- 9 Décembre I95I (projet de remise en état du clocher endommagé par la foudre);
- 26 Janvier I953 (honoraires dus à l'architecte; marché pour la réfection des installations électriques).

2°) SOURCES IMPRIMEES :

Dans :
JEGOU DU LAZ (Comtesse).- La baronnie du Faouët ... p. 52-56 (aveu de I682 conservé aux A.D. Loire-Atlantique sous la cote B. I435). Voir Annexe.

II. TRAVAUX HISTORIQUES

- GRAND (Roger).- Pierres de justice et de publication, dans Bulletin Monumental, t. CV (I947), p. 25I-264, fig. (croquis, phot. n.).

- GRAND (Roger).- L'art roman en Bretagne.- Paris, Picard, I958, p. 3I n2 et 33 (phot. après l'incendie de I9I7).

- JEGOU DU LAZ (Comtesse).- La baronnie du Faouët.- Vannes, Galles, I892. (Voir plus particulièrement pièces justificatives, p. 52-56).

LE FAOUET
EGLISE PAROISSIALE
N.D. de l'ASSOMPTION

- JUGE (Colonel).- Notes sur le Diarnelez en Le Faouët, dans Bull. Soc. polymathique. Morbihan, I924, p. 89, 97.

- LE BARS (Alfred).- Les ossuaires bretons, dans Mem. Soc. Hist. Archéol. Bretagne, t. XLI (I96I) p. I4I.

- LE MENE (Abbé Joseph).- Les sépultures dans le Morbihan, dans Bull. Soc. polymathique. Morbihan, I908, p. 83.

III. REPERTOIRES, DICTIONNAIRES, POUILLES :

- DUHEM (Gustave).- Les églises de France, Morbihan.- Paris, Letouzey et Ané, I932, p. 37.

- LE MENE (Abbé Joseph).- Histoire archéologique, féodale et religieuse des paroisses du diocèse de Vannes.- Vannes, Galles, I89I-I894, 2 vol.; tome I p. 226, 228.

- OGEE (Jean-Baptiste).- Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne. Nouvelle édition, revue et augmentée par A. Marteville et P. Varin.- Rennes, Molliex, I843-I853, 2 vol.; tome I, p. 479.

- ROSENZWEIG (L.).- Statistique archéologique de l'arrondissement de Napoléonville, dans Bull. Soc. polymathique. Morbihan, I860, p. 2I.

- ROSENZWEIG (L.).- Répertoire archéologique du département du Morbihan.- Paris, Impr. Impériale, I863, p. 2I.

LE FAOUET
EGLISE PAROISSIALE
N.D. de l'ASSOMPTION

## IV. DOCUMENTS DE REFERENCE :

### 1°) LITHOGRAPHIES :

(Le massif occidental et l'ossuaire, vus du Sud-Est).- Dessin et gravure de Léon Gaucherel, dans les "Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France (Bretagne)", de Taylor, Nodier, De Cailleux... - Paris, Firmin Didot, 1845, 2 vol.- Tome II. (Repro C.R.I.B. 65.56. 1035 Z).

### 2°) PHOTOGRAPHIES ANCIENNES :

- Aux A.D. Morbihan, cartes postales anciennes :

- n° 53-1 : ruelle montant vers l'église, prise du Sud-Est.- Collection Laurent, Port-Louis, 3615. Repro. C.R.I.B. n° 68.56.474 V.

- n° 53-42 : "Eglise et vieux puits" (vue prise du Sud-Ouest).- Collection Villard, Quimper. Repro. C.R.I.B. n° 68.56.477.V.

- n° 53-43 : "Eglise du XIII^e siècle (sic) incendiée dans la nuit du 26 Juillet 1917" (Vue intérieure de la nef vers l'Ouest). Edition Savary. Repro. C.R.I.B n° 68.56.476 V.

- n° 53-62 : Vue générale Sud.- Collection Villard, Quimper, n° 503. Repro. C.R.I.B. n° 68.56. 475.V.

- n° 53-83 : "Intérieur de l'église" (vue de la nef vers le choeur).- Collection Raoul, Bazar, Gourin, n° 26. Repro. C.R.I.B. n° 68.56.521.V.

LE FAOUET
EGLISE PAROISSIALE
N.D. de l'ASSOMPTION

- nº 53-87 : "Intérieur de l'église après l'incendie du 26 Juillet I9I7 "(vue du choeur vers le Sud-Est).- Repro. C.R.I.B. nº 68.56.522.V.

- Aux A.D. d'Ille-et-Vilaine, dans le Fonds Des Bouillons, 7 Fe 57, cartes postales anciennes et coupures de presse :

Nous signalons pour mémoire six cartes postales présentant l'église du Sud, du Sud-Est et du Sud-Ouest, des collections Villard, Hamonic, Raoul, Binet, Laurent- Nel, etc... Elles ne fournissent pas de renseignements complémentaires par rapport à celles des A.D. du Morbihan citées plus haut.

- Dans l'ouvrage de Roger Grand, "L'art roman en Bretagne", Paris, Picard, I958, cf. p. 33 : vue générale de l'ensemble de la nef, vers le choeur, après l'incendie de I9I7.

3º) PLANS :

- Aux A.D. Morbihan, Série O : Le Faouët, travaux communaux :

3 tirages de calques accompagnant les pièces du dossier relatif à la reconstruction de l'église après l'incendie de I9I7. Ils sont tous établis par l'architecte René Guillaume, de Lorient, datés du 4 Janvier I924 et dressés à l'échelle de 0, 0I p. mètre :

Iº- "Projet d'agrandissement de l'église du Faouët. Demi-plan de la couverture; demi-plan de l'état actuel ". - Repro. C.R.I.B. nº 68.56.0I.V.

2º- "Eglise du Faouët. Projet d'agrandissement. Façade Sud; demies coupes transversales (sur choeur et sacristie; sur transept) coupe longitudinale (intertransept-choeur)".- Repro. C.R.I.B. nº 68.56.02.V.

3º- "Plan d'ensemble". C'est ce plan qui,

07.56.057 0000.000 33.04.0I.00 000I

LE FAOUET
EGLISE PAROISSIALE
N.D. de l'ASSOMPTION

correspondant aux normes de l'Inventaire, figure au dossier.

4°) TABLEAUX :

Deux tableaux du peintre G. DAVID-NILIET, datés du 26 Juillet I9I7 et conservés au presbytère du Faouët montrent l'église après le sinistre de ce jour. L'un des tableaux montre la nef vers l'Ouest, l'autre la nef vers le choeur et le bras de transept Sud.

07.56.057 0000.000. 33.04.01.00 0001

LE FAOUET
EGLISE PAROISSIALE
N.D. de l'ASSOMPTION

# A N N E X E I

## PREEMINENCES ET DROITS HONORIFIQUES DES SEIGNEURS DU FAOUET

## D'APRES UN AVEU DE 1682.

*

Aveu du Ier Août 1682, rendu par "messire Nicolas-François Du Fresnay, chevallier, seigneur baron du Faouet et de Barégan, herittier benefficier de deffunct messire Sebastien du Fresnay son père, en son vivant conseiller du Roy en son Parlement de Bretagne et seigneur des ditz lieux, demeurant en son chatteau en la ville et paroisse du Faouet...."

...

" Plus le dit Seigneur déclarant est fondateur et prééminencier de l'église parochial du Fauoet, y a ses armes en supériorité dans toutes les vitres, mazier (I) et chansots de la dite église, avec ceinture et lizière à l'entour, tant dehors que dedans de la dite église;

Item une tumbe eslevé au milieu de lad. église, armoyé des armes de sa dite seigneurie, où sont ordinairement enterrés les dits seigneurs du Fauoet;

Item un banc et accoudouer du costé de l'Evangille, armoyé des escussons et armes du dit seigneur, au coeur de la dite eglise, près et joignant le mestre autel, avec un autre du costé de l'Epitre; avec une tumbe de pierre joi -

(I) Forme ancienne signifiant muraille. on trouve aussi maisière, maisere, maissiere, etc.... cf. GODEFROY, Dictionnaire de l'ancienne langue française..., tome V p. 95-96 et HUGUET, Dictionnaire de la langue française du XVIe s., Tome V, p. 87.

LE FAOUET
EGLISE PAROISSIALE
N.D. de l'ASSOMPTION

gnant le banc des prestres, du côté de l'Evangille;

Item ledit seigneur déclarant possède, en son propre et privé nom, et prohibitivement à tous autres, en lad. église une chapelle appelée la chapelle de Saint-Jan, avec une tumbe eslevée en bosse et gravé des personnages, escussons et armes de sad. seigneurie, près et joignant le banc des prestres du costé de l'Epître et joignant l'hostel de lad. chapelle; avec un banc et accoudoué entien de lad. seigneurie entre l'hostel de Saint Pierre et pilliers joignant lad. tumbe, la dite chapelle autrefois cloze par treillis.....

(suit l'énumération des chapelles et édifices religieux dont les seigneurs du Faouët sont fondateurs).

Le "déclarant" énonce aussi "générallement les rentes, cheffrentes, fieffs, préminences, seigneuries, cour et jurisdiction haute moyenne et basse, première menée en la jurisdiction royale de Gourin, laquelle jurisdiction led. Seigneur du Fauoet ses prédecesseurs sont en possession immémorial de faire tenir et exercer par sénéschal, baillif et lieutenant, procureurs, greffier, notaires tabellions, sergents et autres officiers, qu'il establit en lad. ville du Fauoet;

Possède led. seigneur déclarant la terre et seigneurie du Fauoet et de Barégan en titre héréditaire de banneraye et baronnie d'entienne érection, avec droit de jouir et possèder les mêmes droits, privilèges et noblesse, dont jouissent et que possèdent les entiennes baronnies de ce duché et paiis de Bretagne, et de se qualiffier et se faire appeller dud. titre et nom de Baron dans les grands jours des Estats et du parlement de ce paiis; avec gibet et justice patibullaire à quatre pôts de pierre, et pouvoir faire punir ses hommes et autres délinquans dans toute l'estendue de sad. jurisdiction du Fauoet et de Barégan.

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUET
EGLISE PAROISSIALE
N.D. de l'ASSOMPTION

Item déclare led. seigneur avoir de tout temps fieff sur ses hommes et vassaux, avec droit de les contraindre par sad. cour, pour en touscher les emoluments qui sont deuës, et avoir droit des pavé à présent affermé;
[sic, pour d'épave]

Item led. seigneur déclarant est en possession immémorial du droit d'aprécy et mesure réglé de lad. terre et seigneurie du Fauoet et de Barégan, pour servir tant à ses vassaux qu'autres, aux marchés et foires dud. Fauoet.

Lesquels héritages sont escheus aud. seigneur déclarant de la succession de ses autheurs, suivant les actes et pièces cotées en son induction; laquelle présente déclaration led. seigneur déclarant, présent devant nous notaires royaux à Gourin, affirme véritable à sa connaissance.

Fait et passé à Gourin en nostre tablier, sous le signe du dit seigneur et les nostres, ce jour premier aoust, avant midy, mil six cent quatre vingt deux"

Signé : Nicolas L. DU FRESNAY du Fauouet

Le Louarn, not. royal.- Y. Le Guern, not. royal.

Extrait de :

JEGOU DU LAZ (Comtesse).- La baronnie du Faouët.- Vannes, Galles, 1892, p. 52-56 (Ce document est conservé aux A.D. de Loire-Atlantique, sous la cote B. I4 35).

ANN/ 3

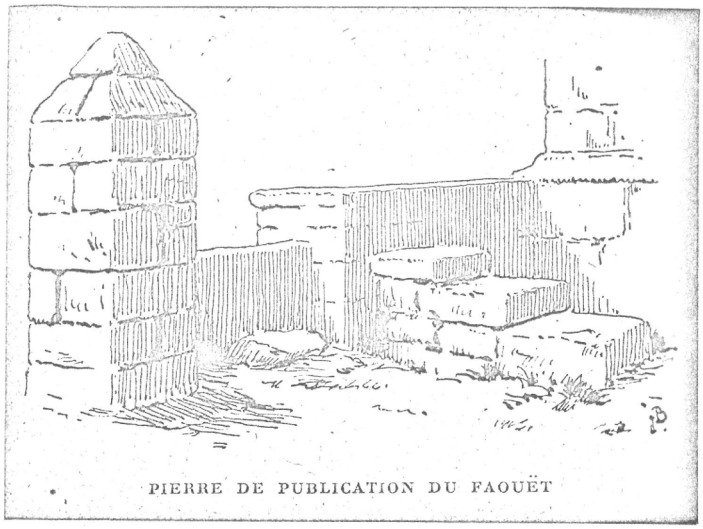

PIERRE DE PUBLICATION DU FAOUËT

Extr. Bulletin Monumental, Tome CV,1947,p.252

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUËT
EGLISE PAROISSIALE
N.D. DE L'ASSOMPTION

ANNEXE II

Prise de possession de la terre du Faouët pour Monsieur de Maupeou. 1738

... Ce jour Vingt troisième Octobre 1738, ... nous dits notaires royaux et apostoliques, nous sommes transporté... jusques dans l'Eglise paroissiale du Faouët ou tous entrés après avoir commencé par faire notre pierre(prière) devant le Saint Sacrement de l'autel et le dit Sieur recteur arrivé dans la dite Eglise et rendus dans La Sacristie ou nous Luy anons déclaré Le Sujet de notre Commission qui est de mettre le dit Seigneur marquis de maupeou en possession de la ditte Eglise et dépendances comme Seigneur premier préminancier en fiefs et fondateur a quoy Le dit Sieur recteur nous a répondu n'avoir moyens Empechant reconnoissant que Les Seigneurs du faouët Sont Seigneurs de fiefs premiers preminanciers, superieurs et fondateurs de La dite Eglise, sommes allés et venus de Compagnies tant dans le coeur de l'Eglise de notre dame que dans Les ailles et chapelles y estant pour faire acte de prise de posséssion avons aussy observé que dans La maitresse vitre à main gauche du Grand autel au chanceau et mur Sont tous Les intersignes de preminence Superiorité et fondation en faveur de La Seigneurie du Faouët que Les armes et Ecussons et de Goulleine et de fresnay y sont olacés avec Lisiere en dedans, une tombe au milieu de la ditte Eglise armoyé des memes Ecussons et ellevée d'Environ trois pieds, deux Bans a accoudouer placés dans le Coeur joignants Le balustre du sanctuaire L'un du Costé de l'Evangile et L'autre du costé de l'Epitre avec une autre tombe rellevée en Bosse Gravée de parsonnages et d'Ecussons de la meme Seigneurie de tout quoy ensemble du fond de la d. Eglise Cimetiere, Sacristie et autres depandances avons mis et induit Le dit Seigneur de Maupeou en la personne du dit Sieur Mahé en posséssion par nous saisis des clefs, ouvert et fermé Les portes; ambullé et desambullé fait Sonner Les cloches et fait tout actes Sans aucun trouble ny empechement quelconque et avons remis Les dites clefs au dit Sieur recteur Le sommant et interpellant de Continuer Les prieres nominalles pour Le dit Seigneur de Maupeou dimanche prochain ....

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUET

EGLISE PAROISSIALE

## Table des Illustrations

### Documents graphiques

1 Plan

2 Plan de situation

Extrait du plan cadastral.

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUET - 56

EGLISE PAROISSIALE

## Table des Illustrations

## Documents photographiques

### Vues aériennes


| | | |
|---|---|---|
| 1 | Vue aérienne | 67.56.1473 VR |
| 2 | Vue aérienne prise du Sud | 72.56.48. VR |
| 3 | Vue aérienne prise de l'Est | 72.56.49. VR |


### Vues extérieures


| | | |
|---|---|---|
| 4 | Façade Ouest, vue générale | 67.56.367. V |
| 5 | Façade Ouest, le portail | 67.56.368. V |
| 6 | Vue générale prise du Sud | 66.56.382. V |
| 7 | Façade Sud, ossuaire | 66.56.383. V |
| 8 | Porche Sud : porte d'accès à l'Eglise | 70.56.209. V |
| 9 | Chevet, vu du Sud-Est | 66.56.384. V |
| 10 | Façade Nord : sacristie et bras de transept | 70.56.207. V |
| 11 | Façade Nord : Bras de transept et mur gouttereau de la nef | 70.56.208. V |


### Vues intérieures


| | | |
|---|---|---|
| 12 | Nef, vue générale d'Ouest en Est | 66.56.386. V |
| 13 | Nef, vue générale d'Ouest en Est | 71.56.935. V |
| 14 | Nef, vue générale d'Est en Ouest | 66.56.387. V |
| 15 | Nef, vue générale d'Est en Ouest | 71.56.936. V |
| 16 | Vue générale du choeur | 71.56.938. V |
| 17 | Bras de transept Nord | 71.56.937. V |
| 18 | Clocher porche, portail d'accès à l'Eglise | 70.56.210. V |


### Mobilier


| | | |
|---|---|---|
| 19 | Gisants (bras Sud) | 66.56.389. V |
| 20 | Tombeau | 66.56.385. V |
| 21 | Bénitier | 66.56.388.V |
| 22 | Christ | 66.56.390. V |
| 23 | Groupe de la Vierge de Pitié | 66.56.421. V |
| 24 | Statue de Vierge à l'Enfant | 66.56.392. V |

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUET - 56

EGLISE PAROISSIALE

Table des Illustrations
Documents photographiques

Orfèvrerie

| | | |
|---|---|---|
| 25 | Calice et patène 1 (1826 - 1838 ; J. A. Basnier) | 71.56.152. Z |
| 26 | Calice et patène 2 ( 1853 - 1885 ; Marie Thierry) | 71.56.148. Z |
| 2 7 | Calice 3 ( 2ème moitié du XIX e ; J et C) Patène( XIX e s. ; Alexis Renaud) | 71.56.153. Z |
| 28 | Calice et patène 4 ( 2ème moitié XIXe s.; Poussielgue) | 71.56.147. Z |
| 29 | Ciboire 1 (1809 -1819 ; Pierre Paraud) | 71.56.141. Z |
| 30 | Ciboire 1 (1809 -1819 ; Pierre Paraud), détail du poinçon | 71.56.143. Z |
| 31 | Ciboire 1 ( id. ), poinçon | 71.56.145. Z |
| 32 | Ciboire 1 id. , poinçon | 71.56.144. Z |
| 33 | Ciboire 1 id. , poinçon | 71.56.142. Z |
| 34 | Ciboire 2 ( 1853-1885 ; Marie Thierry) | 71.56.146. Z |
| 35 | Ostensoir ( 2ème moitié XIX e ; J et C) | 71.56.140. Z |
| 36 | Coquille de baptême | 71.56.154. Z |
| 37 | Plat de laiton ( XVIIIe) | 71.56.149. Z |
| 38 | Ecuelle ( 1760-1781 ; J.-M. Amblard) | 71.56.150. Z |
| 39 | Ecuelle ( id.) poinçons | 71.56.151. Z |

Documents de référence

| | | |
|---|---|---|
| 40 | Lithographie : l'ossuaire | 65.56.1035. Z |
| 41 | Vue générale Sud-Ouest | 68.56.477. V |
| 42 | Vue générale Sud-Est | 68.56.474. V |
| 43 | Vue générale Sud | 68.56.475. V |
| 44 | Vue intérieure Ouest-Est avant incendie | 68.56.521. V |
| 45 | Vue générale après incendie | 68.56.522. V |
| 46 | Vue générale du clocher après incendie | 68.56.476. V |
| 47 | Projet d'agrandissement de l'Eglise : plan | 68.56.01. V |
| 48 | Projet d'agrandissement de l'Eglise : coupes | 68.56. 02.V |

77.56.200 V

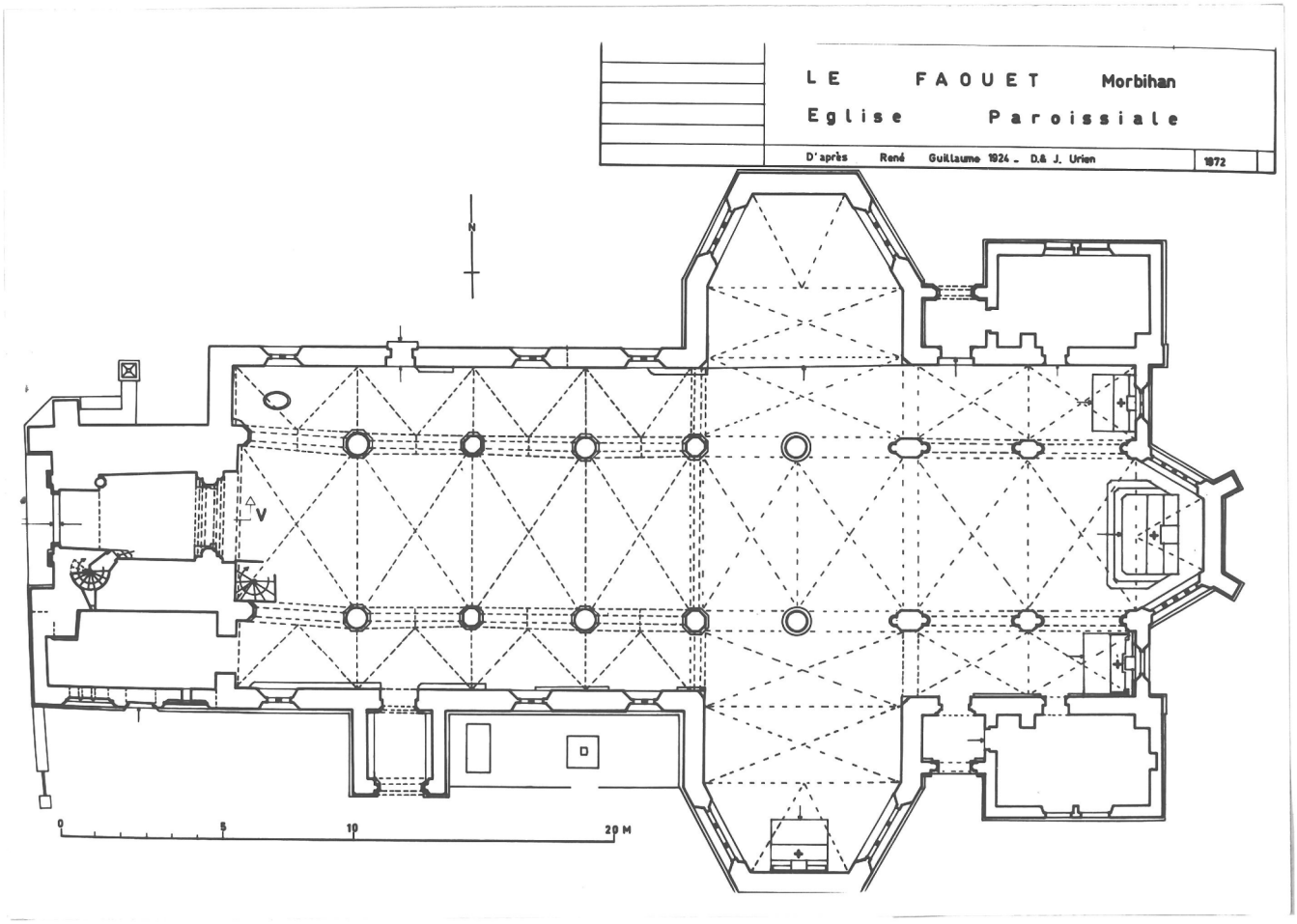
LE FAOUET Morbihan
Eglise Paroissiale
D'après René Guillaume 1924 - D.& J. Urien
1972
N
V
0
5
10
20 M

LE FAOUET 56

EGLISE PAROISSIALE

77.56.243 V

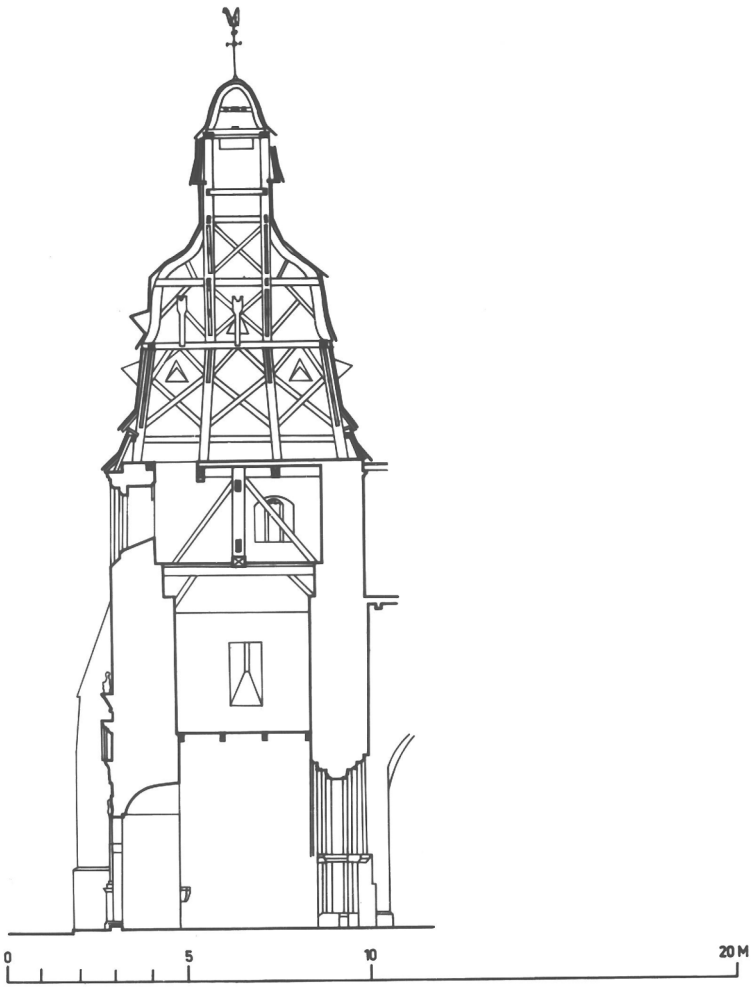


COUPE V_V

31. LE FRouET. — L'Église,
après l'incendie du 26 Juillet 1917.

24. LE FAOUET. — L'Église et le Calvaire
Raoul, Bazar, Gourin

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUET

EGLISE PAROISSIALE

Reproduction : Lithographie extraite des "VOYAGES PITTORESQUES..." par TAYLOR, NODIER, ... : L'Osswaire.

Cliché DAGORN

65.56.1035. Z.

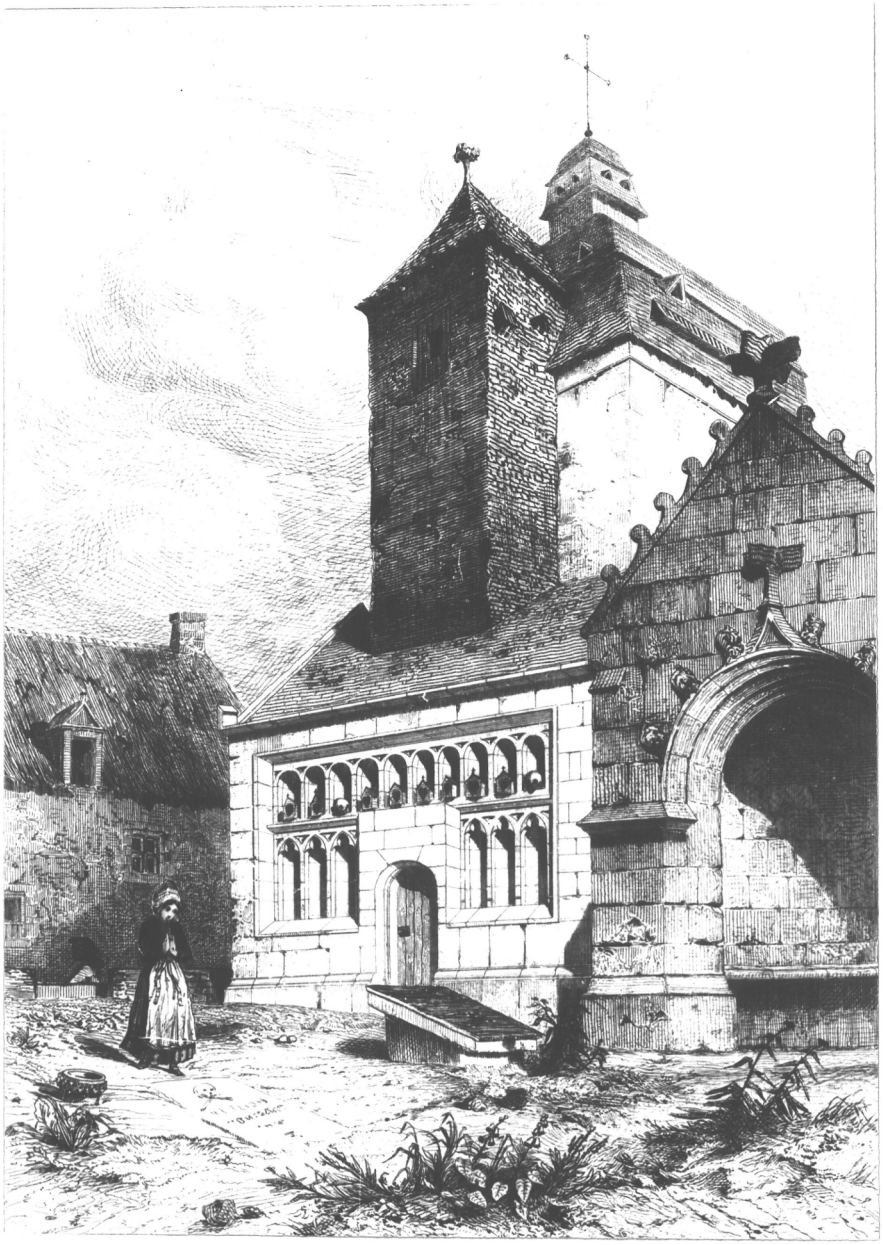

07 56 057 0000 000 33 04 01 00 0001

LE FAOUET

EGLISE

Vue Générale Sud-Ouest

Archives Départementales

Morbihan - 53 - 42

Cliché ARTUR

68.56.477 V

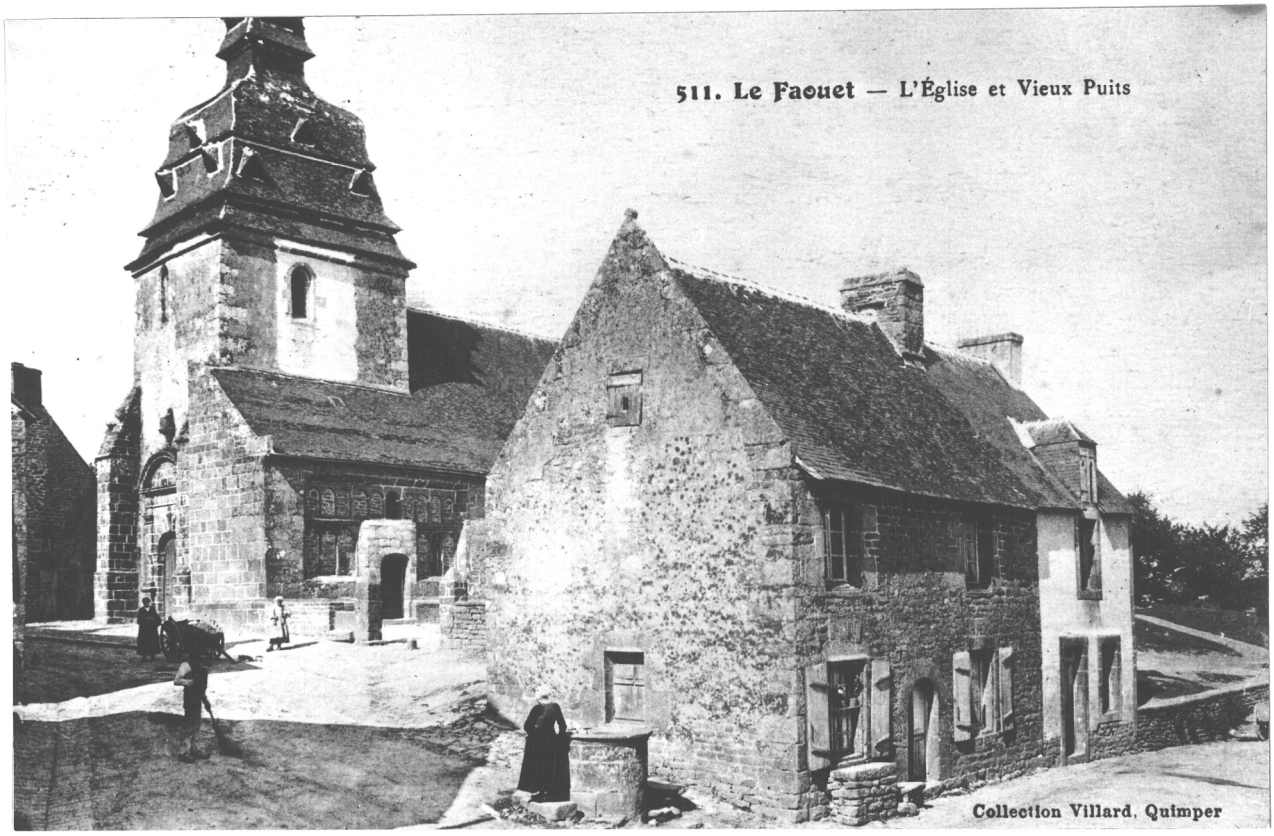

07 56 057 0000 000 33 04 01 00 0001

LE FAOUET

EGLISE

Vue Générale prise du Sud-Est

Archives Départementales

Morbihan - 53 - 1

Cliché ARTUR

68.56.474 V

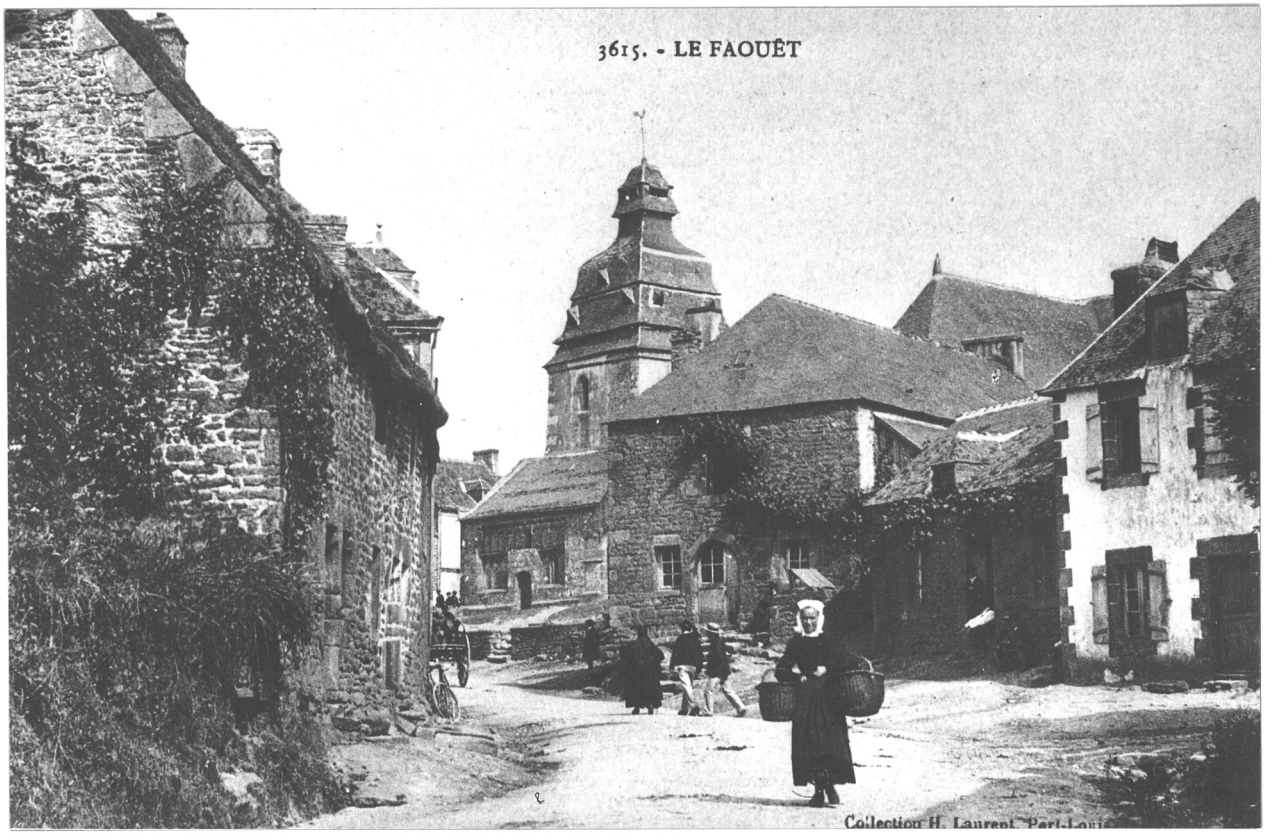

07 56 057 0000 000 33 04 01 00 0001

LE FAOUET

EGLISE

Vue Générale du Sud

Archives Départementales

Morbihan - 53 - 62

Cliché ARTUR

68.56.475 V

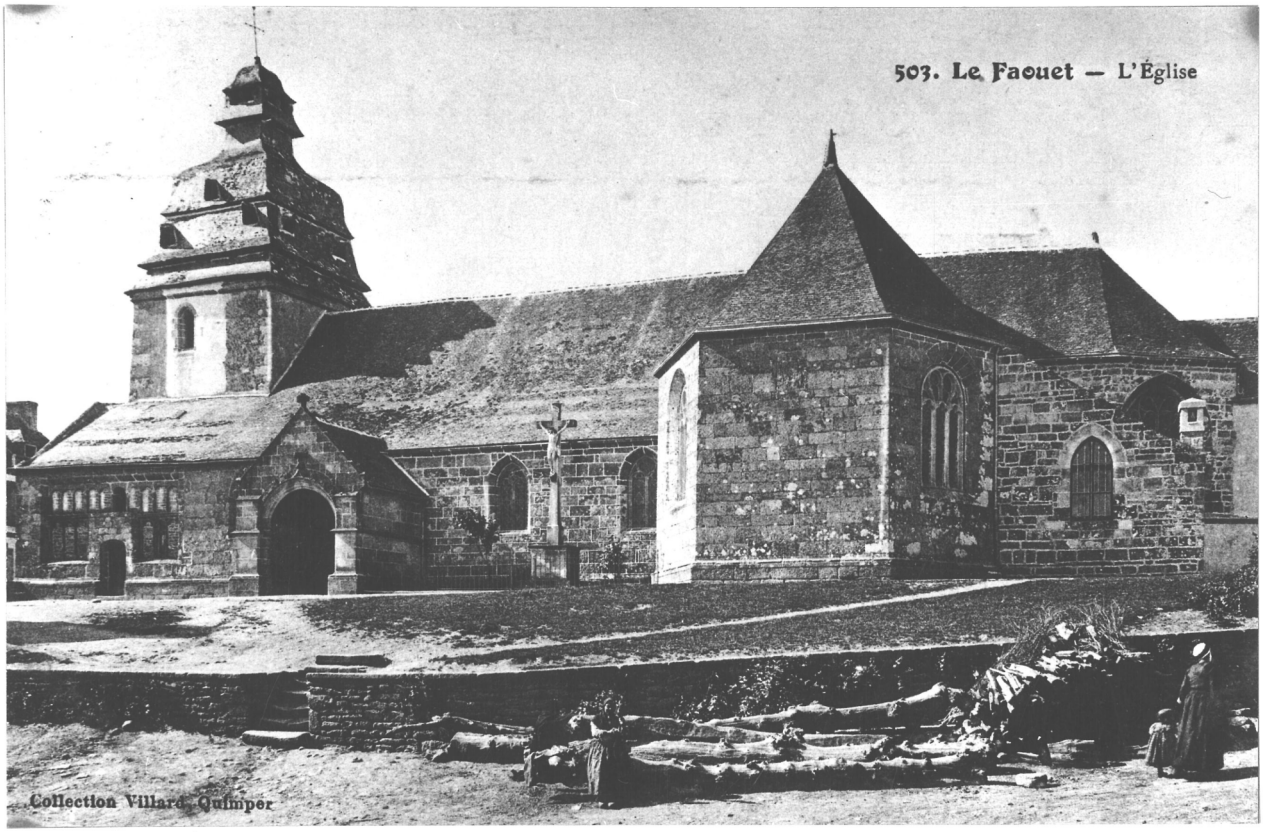

07 56 057 0000 000 33 04 01 00 0001

LE FAOUET

EGLISE

Vue Intérieure avant l'incendie montrant le choeur.

Archives Départementales

Morbihan - 53 - 87

Cliché APTUR

68.56.521 V

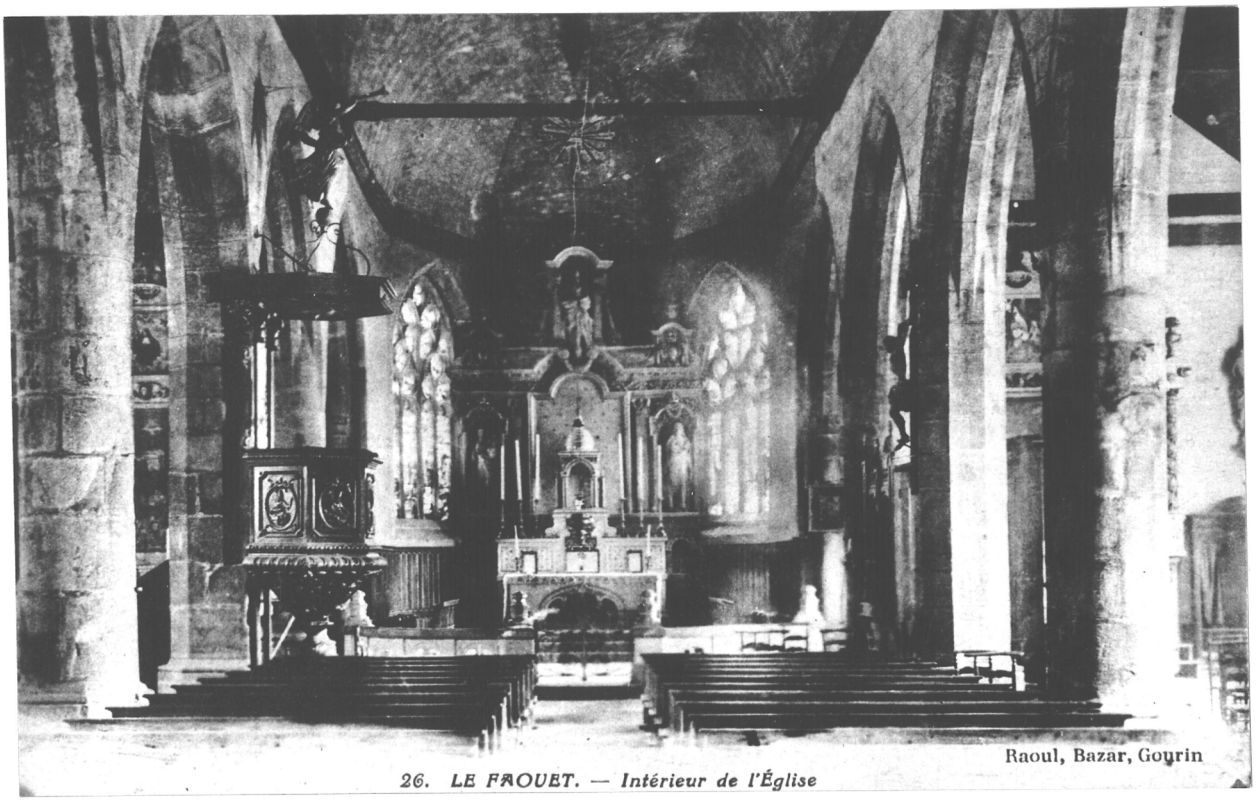

Raoul, Bazar, Gourin

*26. LE FAOUET. — Intérieur de l'Église*

07 56 057 0000 000 33 04 01 00 0001

LE FAOUET

EGLISE

Vue Générale Intérieure après l'incendie :
Choeur et croisillon Sud.

Archives Départementales

Morbihan - 53 - 83

Cliché ARTUR

68.56.522 V

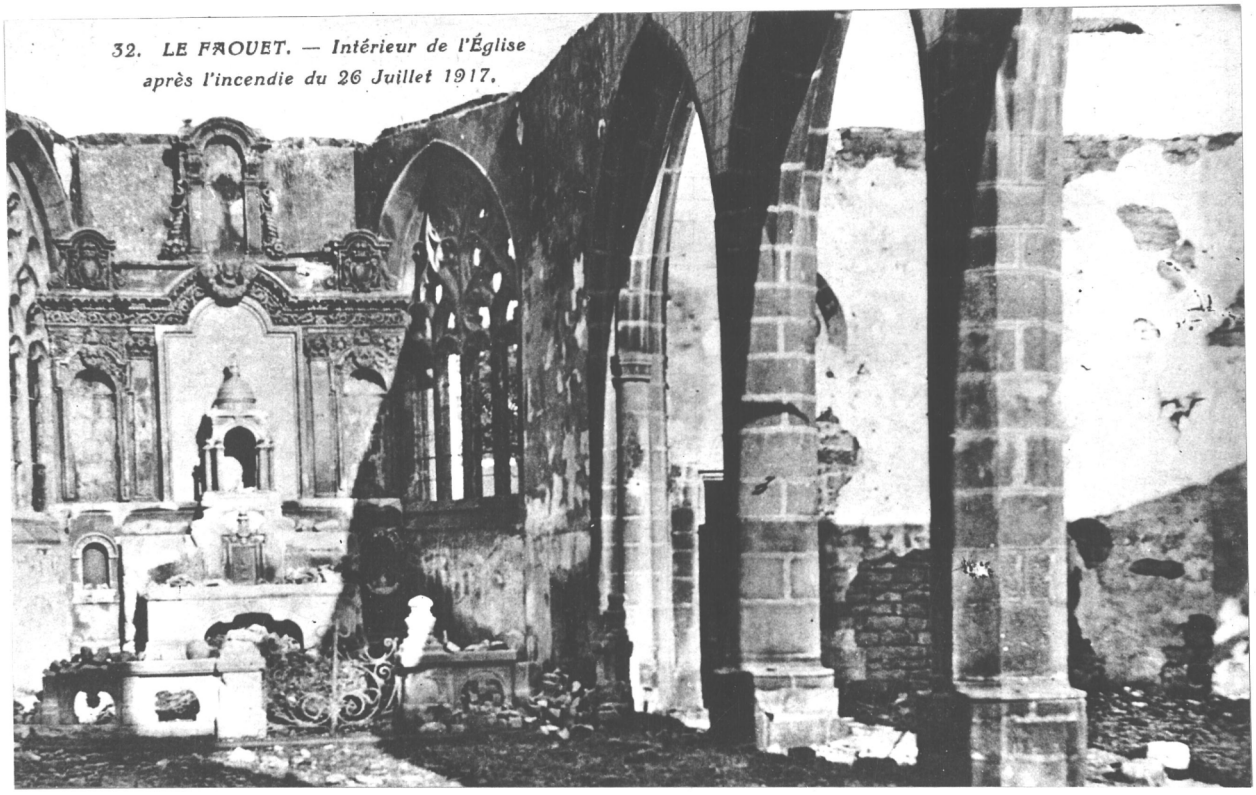

07 56 057 0000 000 33 04 01 00 0001

LE FAOUET

EGLISE

Vue Générale du clocher

après incendie

Archives Départementales

Morbihan (53 - 43)

Cliché ARTUR

68.56.476 V

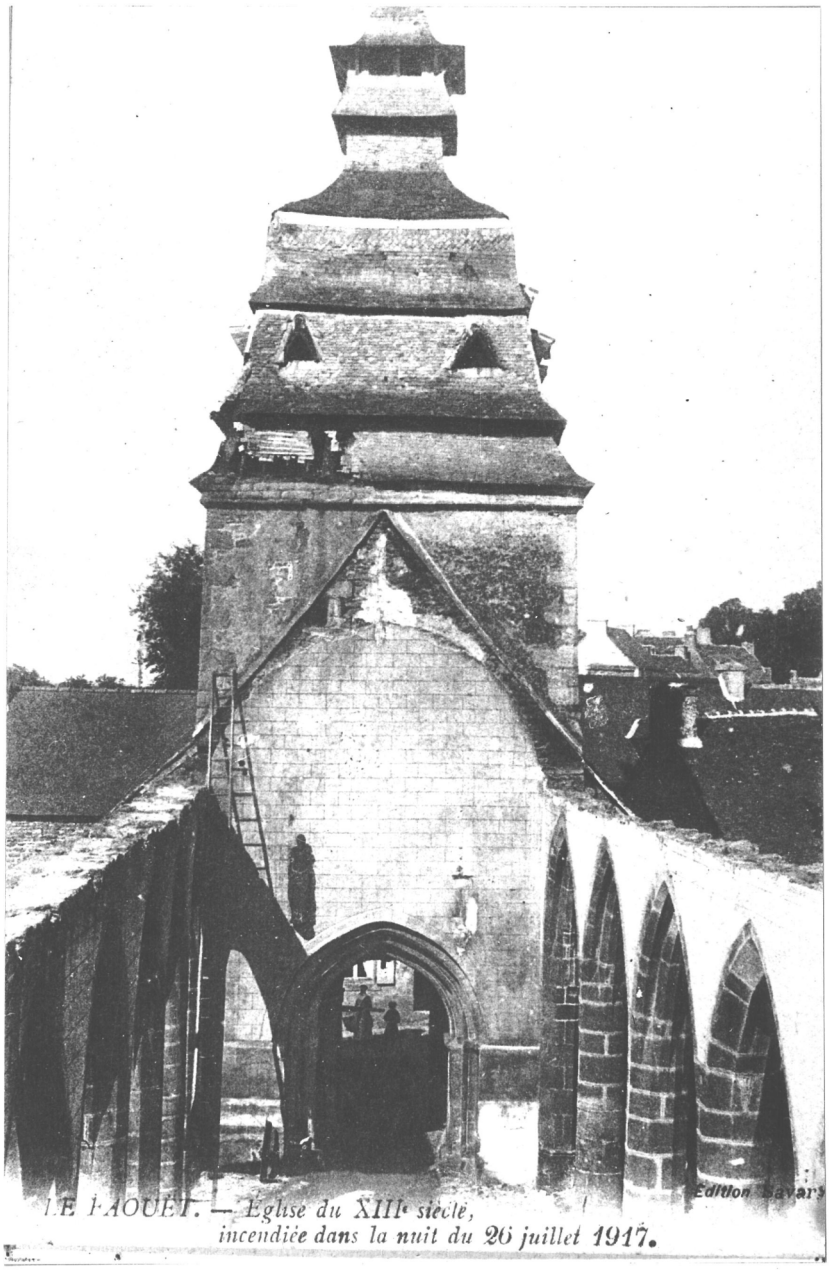

LE FAOUET. — Eglise du XIIIe siècle, incendiée dans la nuit du 26 juillet 1917.

Edition Lavary

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUET

EGLISE PAROISSIALE

Projet d'agrandissement de l'église du Faouët :
1/2 plan de la couverture
1/2 plan de l'état actuel
(reproduction).

CLICHE DAGORN

68.56.01. V.

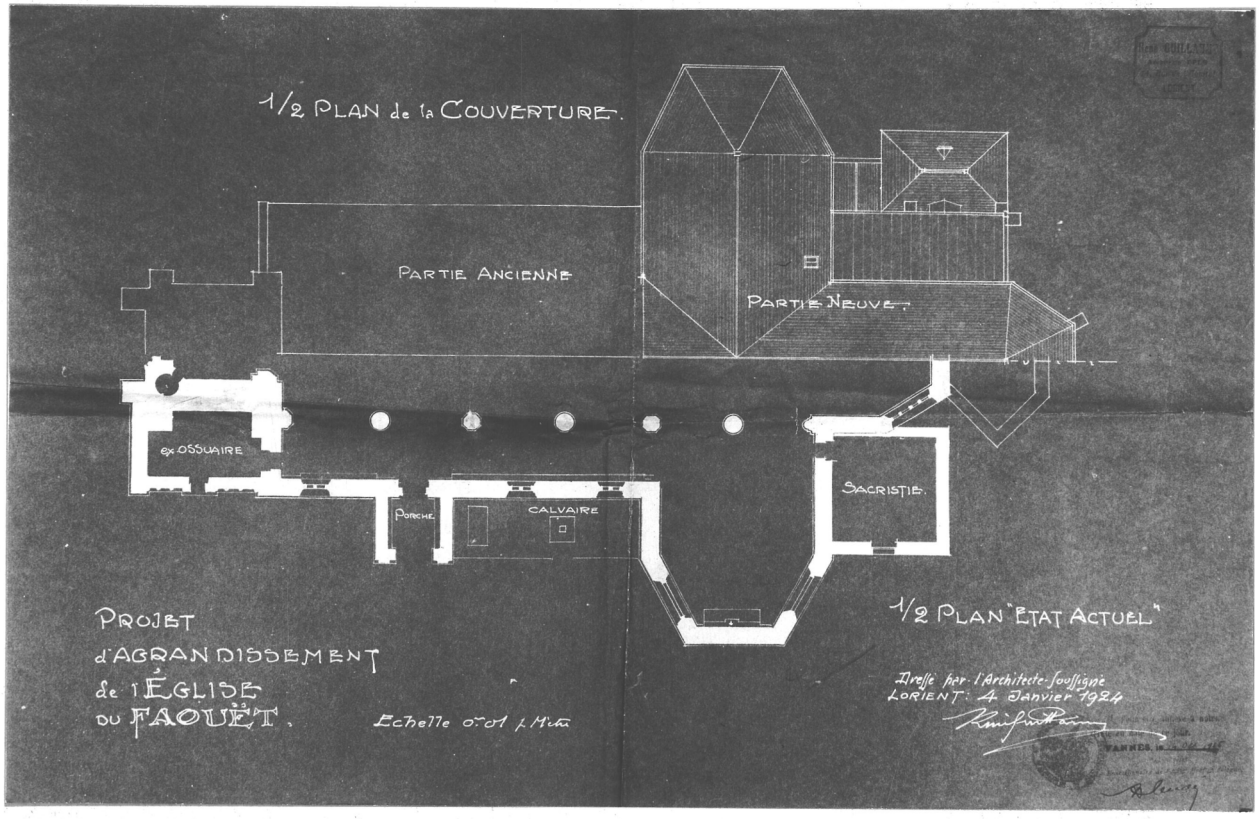

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUET

EGLISE PAROISSIALE

Projet d'agrandissement de l'église du Faouët : Façade Sud ; 1/2 coupes transversales ; coupe longitudinale ; (reproduction).

CLICHE DAGORN

68.56.02. V.

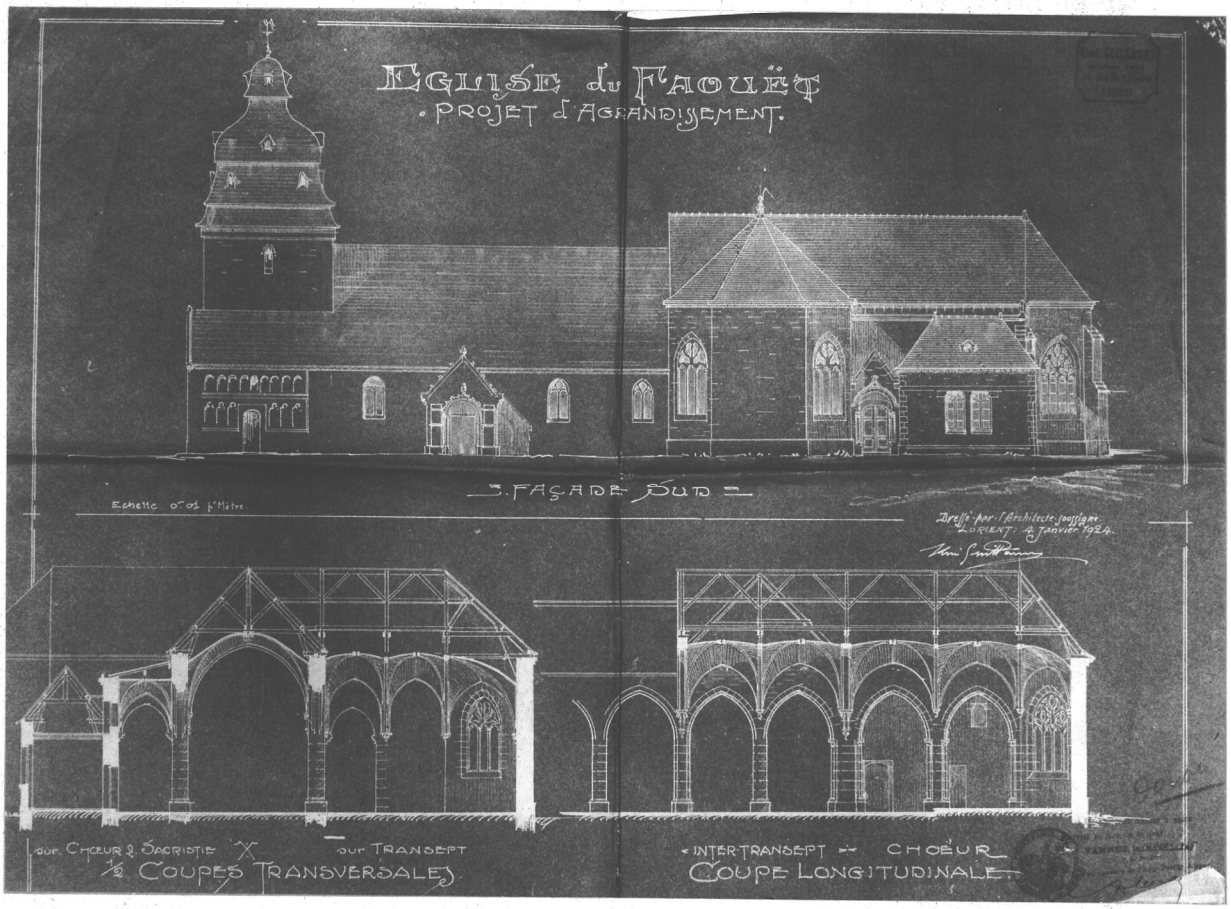

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUET

Eglise Paroissiale

Vue aérienne, église Paroissiale

Cliché 3° G.A.L.A.T.

67.56.1473. VR.

LE FAOUET 56

EGLISE PAROISSIALE

Vue aérienne prise du Sud

Cliché G.A.L.A.T

72.56.48.VR

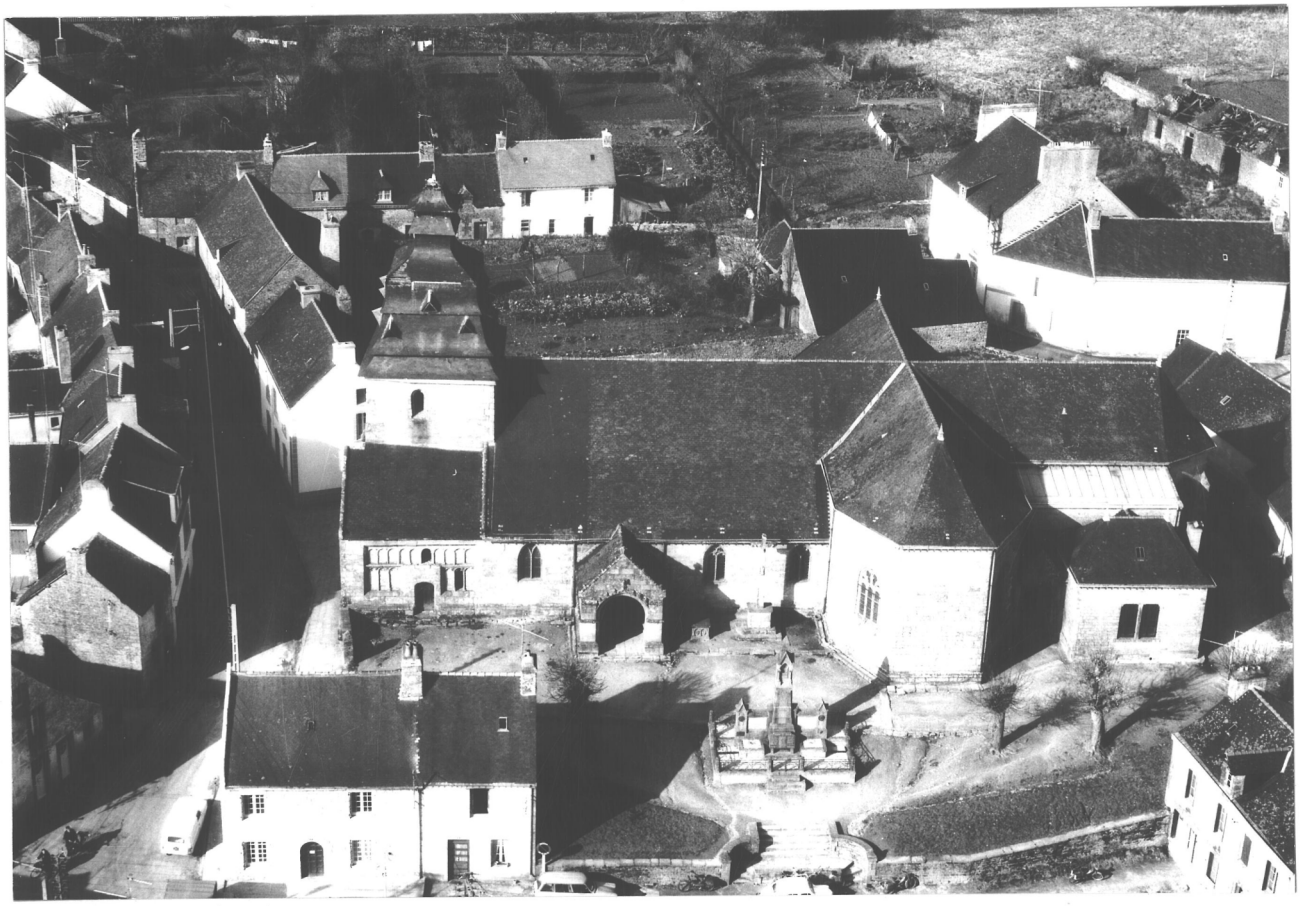

LE FAOUET 56

EGLISE PAROISSIALE

Vue aérienne prise de l'Est

Cliché G.A.L.A.T

72.56.49.VR

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUET

EGLISE PAROISSIALE

Façade Ouest, vue générale.

Cliché DAGORN
67.56.367 V.

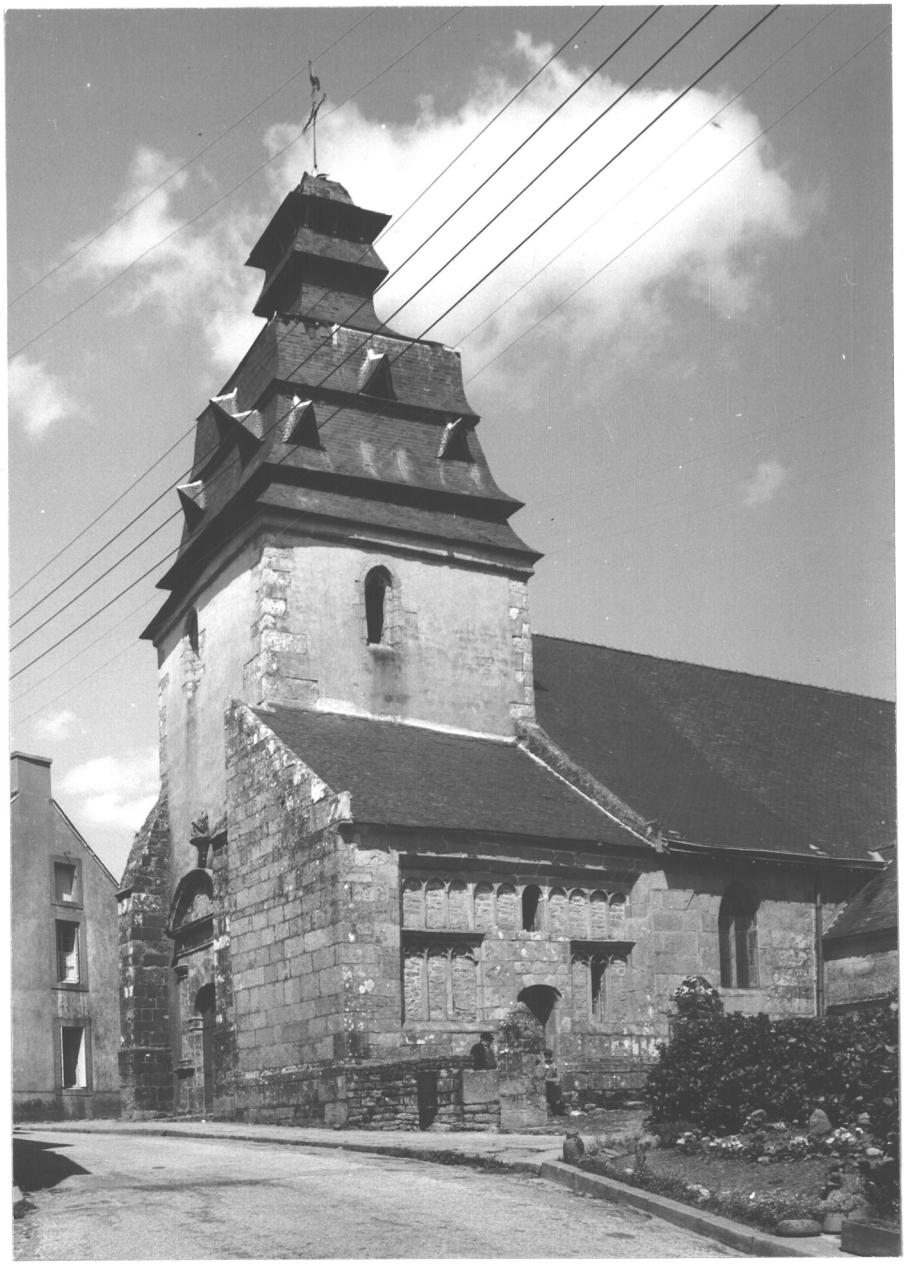

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUET

EGLISE PAROISSIALE

Le portail Ouest.

Cliché DAGORN
67.56.368 V.

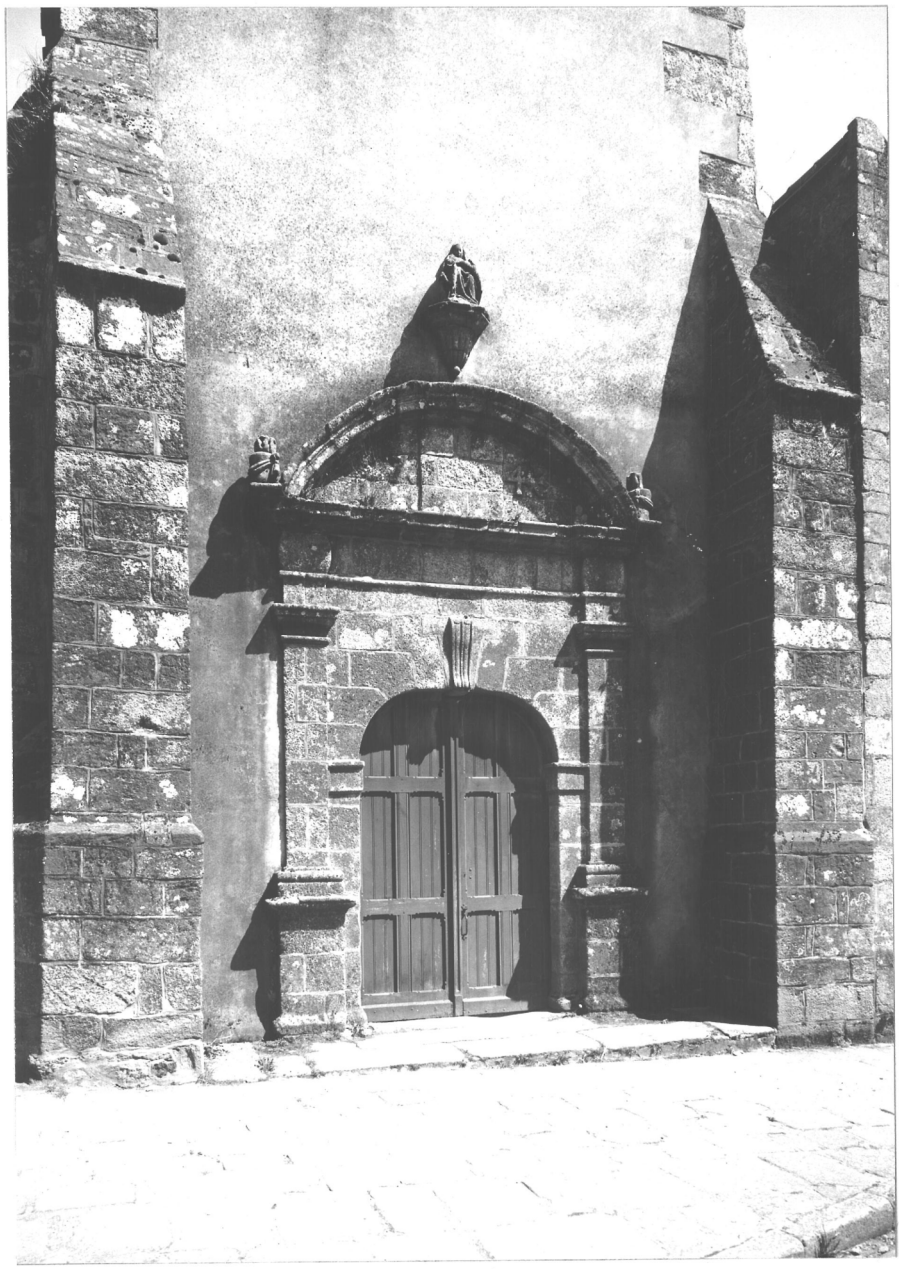

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUET

Eglise paroissiale

Vue générale du placître prise du Sud.

Cliché DAGORN
66.56.382.V

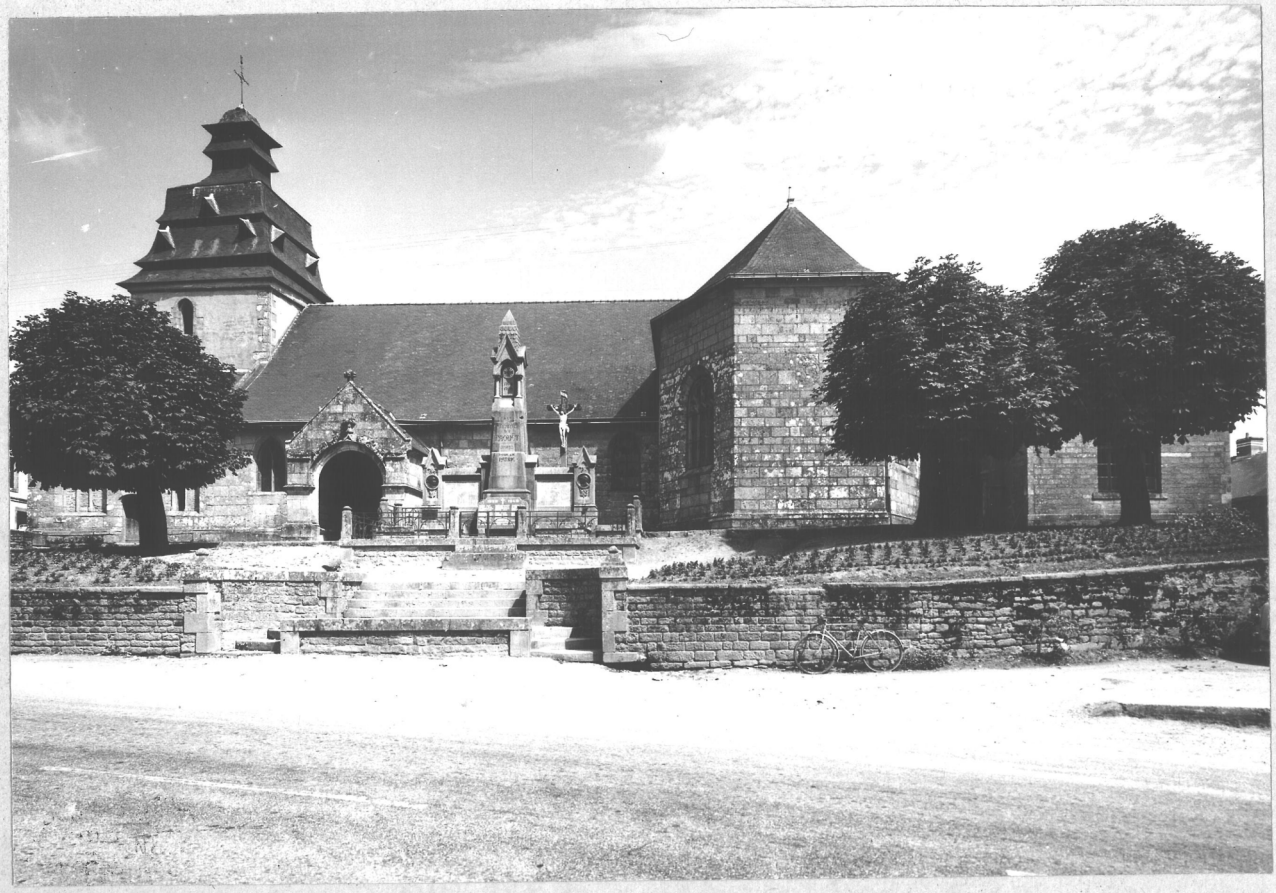

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUET

Eglise paroissiale

Façade Sud.
L'ossuaire

Cliché DAGORN
66.56.383.V

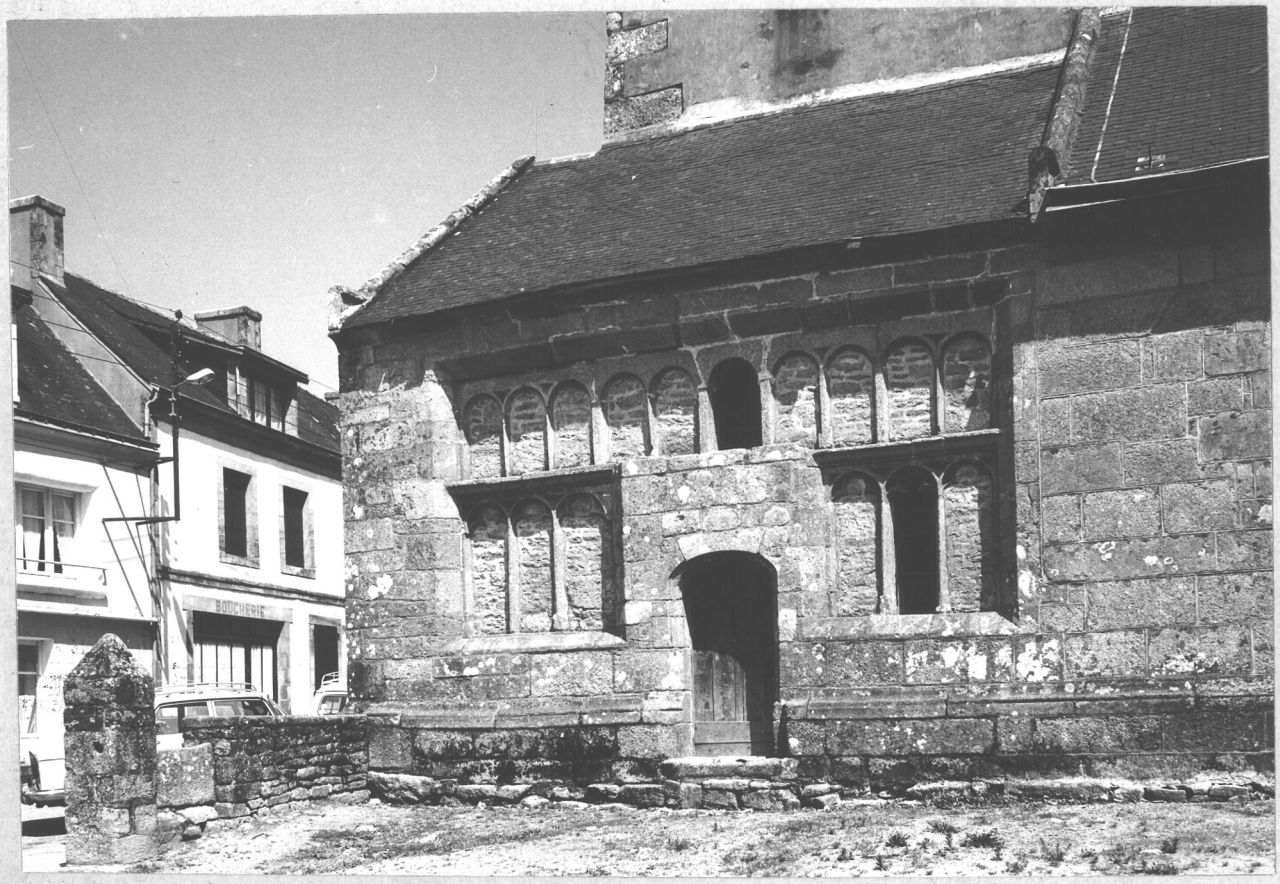

07.56.057.0000.000.33.04.01.00.0001

LE FAOUET 56

EGLISE PAROISSIALE

Porche Sud : porte d'accès à l'église au Nord

Cliché DAGORN

70.56.209V

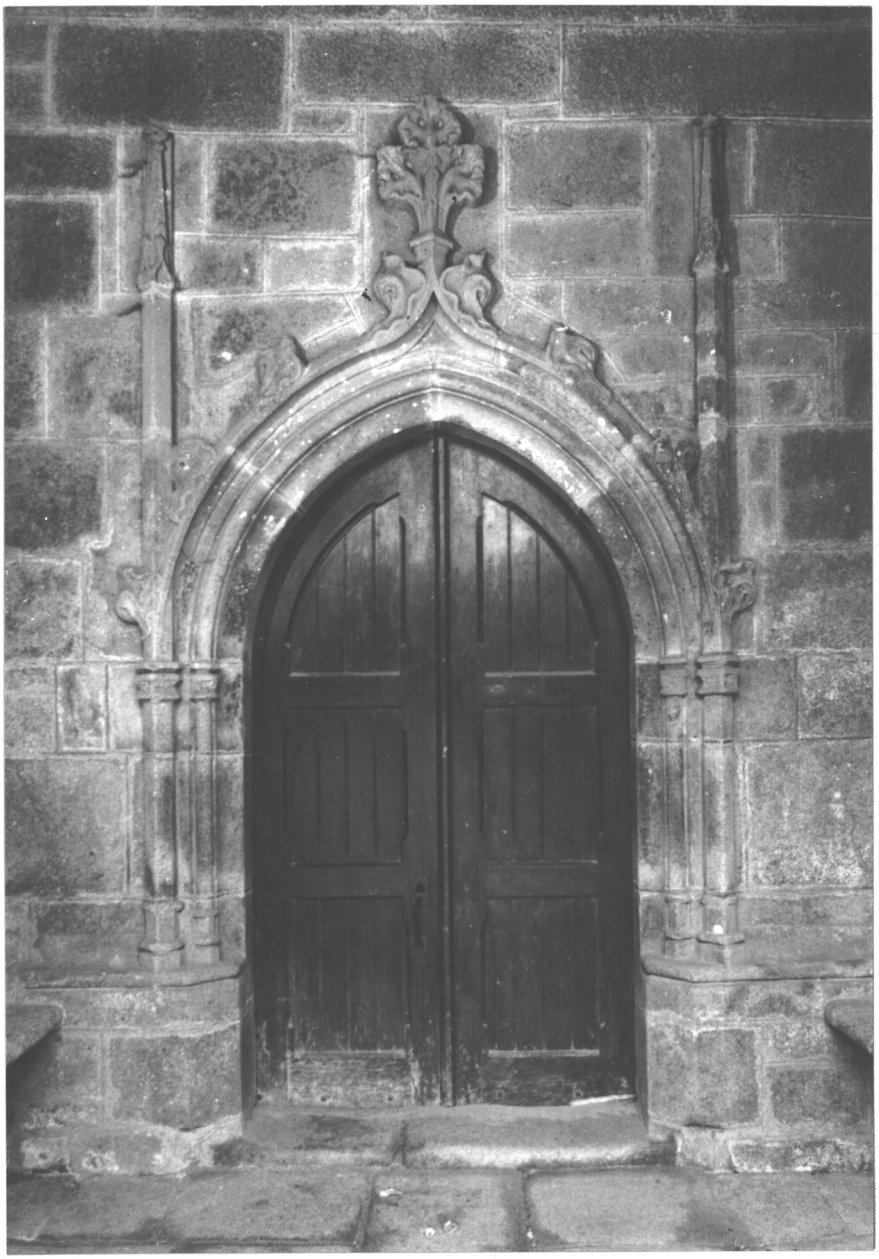

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUET

Eglise paroissiale

Le chevet, vu du Sud-Est.

Cliché DAGORN
66.56.384.V

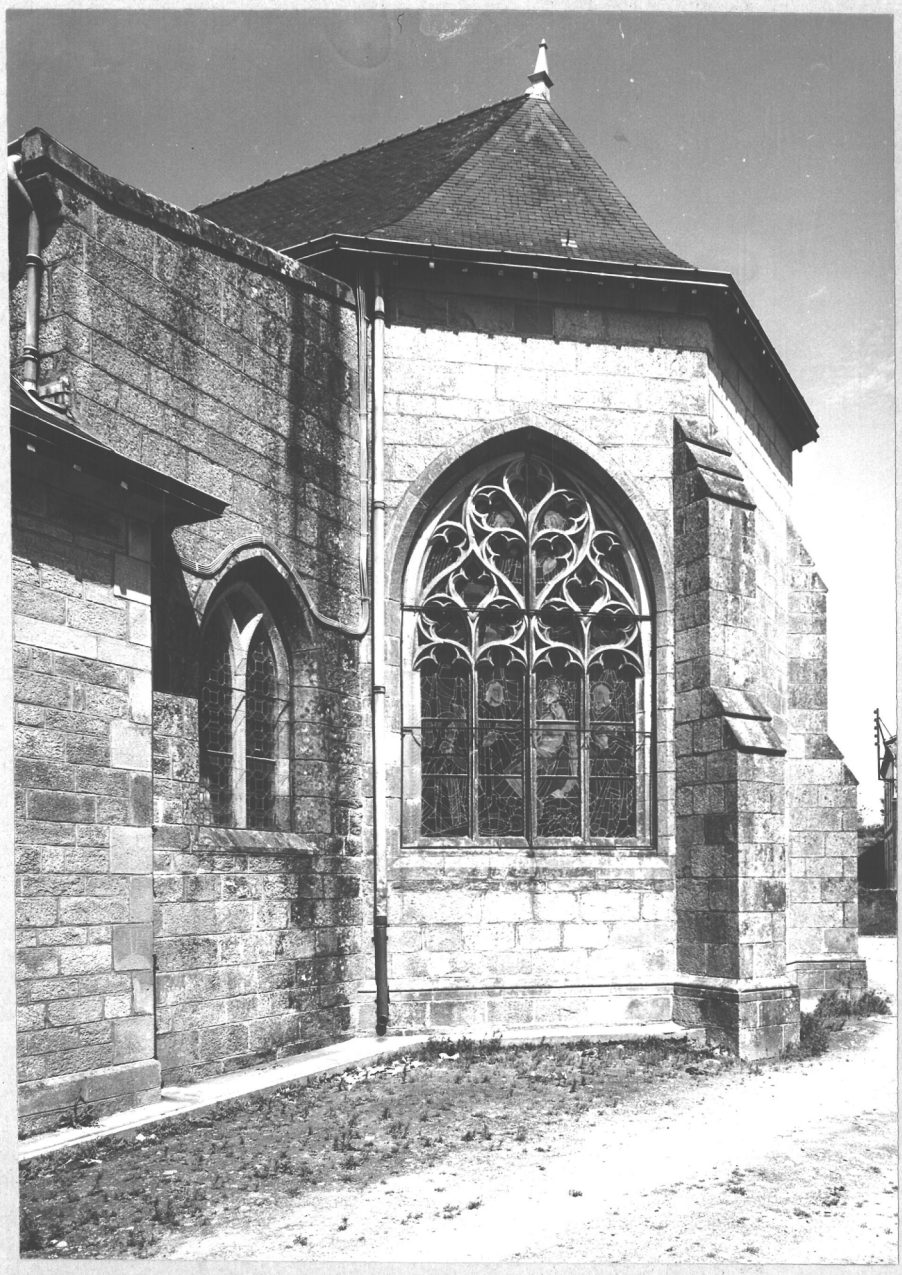

07.56.057.0000.000.33.04.01.00.0001

LE FAOUET 56

EGLISE PAROISSIALE

Façade Nord : sacristie accolée au choeur et bras de transept

Cliché DAGORN

70.56.207 V

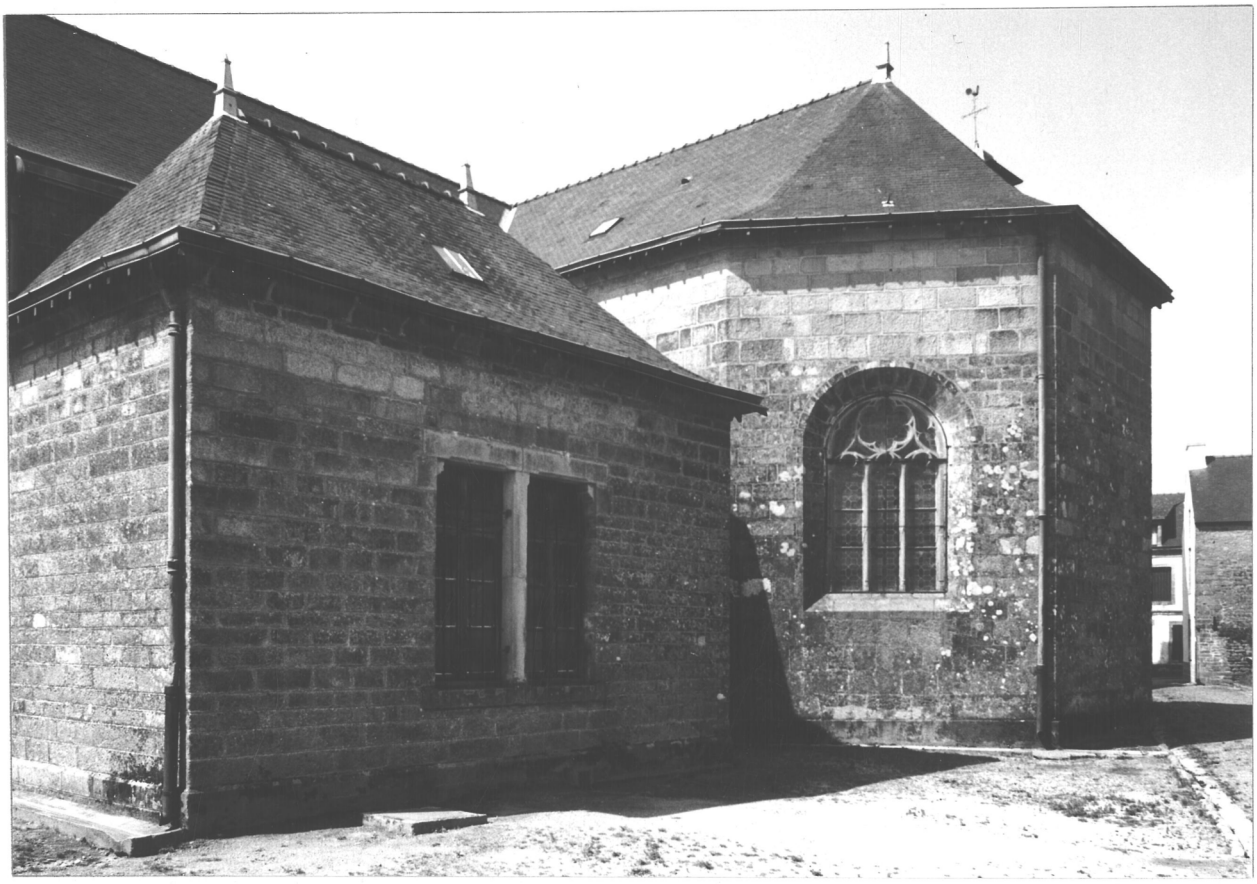

07.56.057.0000.000.33.04.01.00.0001

LE FAOUET 56

EGLISE PAROISSIALE

Façade Nord : bras de transept et mur gouttereau de la nef

Cliché DAGORN

70.56.208 V

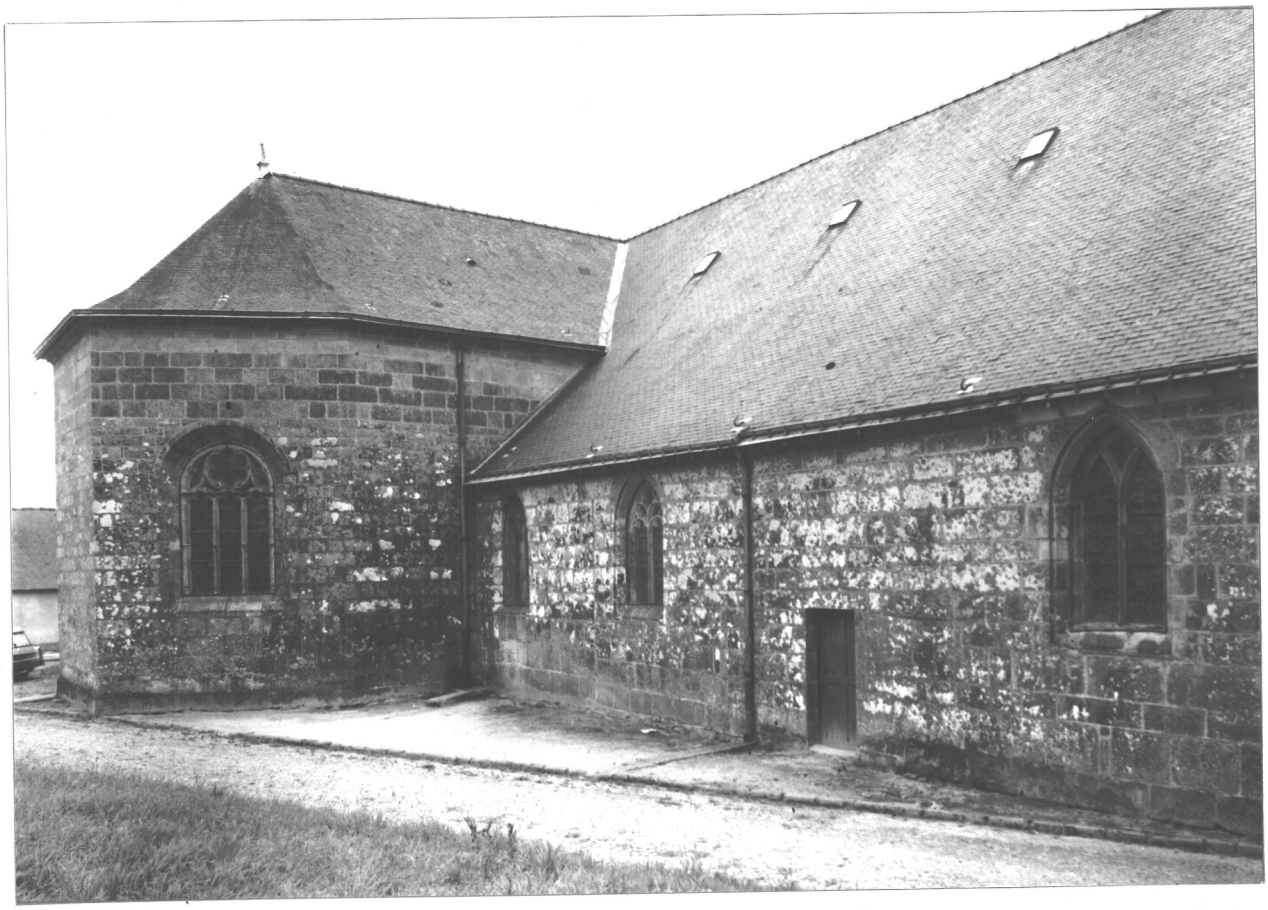

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUET

Eglise paroissiale

Vue générale de la nef, vers le choeur.

Cliché DAGORN.
66.56.386.V

LE FAOUET 56

EGLISE PAROISSIALE

Intérieur - vue générale
prise de l'Ouest

Cliché DAGORN

7I.56.935 V

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOUET

Eglise paroissiale

Vue générale de la nef, vers l'ouest.

Cliché DAGORN
66.56.387.V

LE FAOUET 56

EGLISE PAROISSIALE

Intérieur - vue générale
prise de l'Est

Cliché DAGORN

7I.56.936 V

LE FAOUET 56

EGLISE PAROISSIALE

Vue générale du choeur

Cliché DAGORN

7I.56.938 V

LE FAOUET 56

EGLISE PAROISSIALE

Intérieur - croisillon Nord

Cliché DAGORN

7I.56.937 V

07.56.057.0000.000.33.04.01.00.0001

LE FAOUET 56

EGLISE PAROISSIALE

Clocher porche - mur Est - portail d'accès à l'église

Cliché DAGORN

70.56.210 V